

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

ÉDUCATION ET MILIEUX DE GARDE

Enquête québécoise
sur les activités de
halte-garderie offertes
par les organismes
communautaires 2018

Portrait pour l'ensemble du Québec



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2019
ISBN : 978-2-550-84165-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm.

Mai 2019

AVANT-PROPOS

Partout au Québec, des organismes communautaires offrent aux familles des périodes de garde occasionnelles pour les jeunes enfants. Ce service, communément appelé « halte-garderie communautaire », permet notamment aux parents de participer aux activités offertes par ces organismes, qui soutiennent diverses missions : alphabétisation, francisation, aide aux familles, bien-être des femmes, éducation populaire, accueil des immigrants, etc.

Le dernier portrait faisant état des caractéristiques de ce type de service de garde occasionnelle datait de 2004. Le ministère de la Famille a donc confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de mener une nouvelle enquête afin d'obtenir un portrait actualisé.

Fruit d'une excellente collaboration avec le ministère de la Famille et l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ), l'*Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018* a permis à l'Institut de recueillir des informations sur le fonctionnement, la clientèle, le personnel et le budget des haltes-garderies. L'enquête

s'intéresse plus précisément aux organismes communautaires ayant reçu une subvention du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires.

Au nom de l'Institut de la statistique du Québec, je tiens à remercier les organismes communautaires qui ont participé à cette enquête. Les résultats présentés dans ce portrait permettront de mieux cerner certains aspects de la contribution de ces organismes au bien-être de nombreuses familles, et plus largement, à l'économie sociale du Québec.

Le directeur général,



Daniel Florea

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par : Amélie Lavoie et Virginie Boulet

Avec la collaboration de : Maxime Boucher

Sous la coordination de : Nathalie Audet

Sous la direction de : Bertrand Perron

Avec l'assistance technique de : Valeriu Dumitru, traitement et validation des données
Kate Dupont, vérification des données

Révision linguistique et édition : Julie Boudreault, révision linguistique
Isabelle Jacques et Andrée-Ann Sénéchal, mise en page

Comité de relecture interne : Bertrand Perron
Nathalie Audet
Amélie Groleau
Lucie Gingras
Patricia Caris
Institut de la statistique du Québec

Comité de relecture externe : Membres du comité d'orientation de projet :

Marie-Claude Francoeur, Mélanie Cantin et
Alexia-Mélina Lamoureux-Proulx
Ministère de la Famille

Sandrine Tarjon et Marion Ehly
Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Enquête financée par : Ministère de la Famille

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 873-4749
ou
1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada
et aux États-Unis)

Télécopieur : 514 864-9919

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Note bibliographique suggérée

LAVOIE, Amélie et Virginie BOULET (2019). *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018. Portrait pour l'ensemble du Québec*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 65 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/enquete-halte-garderie-organismes-communautaires-2018.pdf].

Avertissements

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont généralement arrondies à l'unité dans le texte. L'absence d'astérisque dans les tableaux ou figures signifie que toutes les estimations ont une bonne précision ($CV \leq 15\%$).

Signes conventionnels

- * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
- % Pourcentage.
- Pe Population estimée.

REMERCIEMENTS

La réalisation de l'*Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires* est le fruit d'une excellente collaboration entre l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de la Famille et l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec. Nous tenons à remercier toutes les personnes membres du comité d'orientation de projet qui ont contribué au succès des travaux, notamment grâce à leur soutien en ce qui a trait au contenu et au processus d'enquête.

- Marie-Claude Francoeur, France Boulé, Michel Bury, Alexandre Morin, Mélanie Cantin et Alexia-Mélina Lamoureux-Proulx, ministère de la Famille
- Sandrine Tarjon et Marion Ehly, Association des haltes-garderies communautaires du Québec
- Nathalie Audet, Amélie Lavoie, Luc Belleau, Maxime Boucher et Joëlle Poulin, Institut de la statistique du Québec

Un grand merci au personnel des haltes-garderies qui ont accepté de nous fournir leurs informations en remplissant le questionnaire. Leur participation en grand nombre nous a permis d'atteindre les objectifs et de produire des données de qualité.

La réalisation d'une enquête à l'Institut de la statistique du Québec requiert l'implication de toute une équipe pour mener à bien chacune des étapes. Nous remercions sincèrement, Amélie Lavoie, chargée de projet, Virginie Boulet, pour sa collaboration à la rédaction du rapport,

Valeriu Dumitru pour la validation et le traitement de données, Kate Dupont pour la vérification des données, Amélie Groleau et Lucie Gingras pour la relecture du rapport, Luc Belleau et Maxime Boucher pour leur travail à titre de statisticiens, Marcel Godbout et Joëlle Poulin, respectivement coordonnateur et chargée d'enquête à la collecte de données, et les interviewers Francine Tremblay et Line Gendron. Nous remercions aussi Danielle Laplante, Julie Boudreault et Isabelle Jacques pour les travaux de révision et d'édition du rapport.

Finalement, nous remercions Bertrand Perron, directeur des enquêtes longitudinales et sociales, Patricia Caris, directrice générale adjointe aux statistiques et aux analyses sociales et Daniel Florea, directeur général pour leur soutien et leur confiance.



Nathalie Audet

Coordonnatrice du programme d'enquêtes sociales
Institut de la statistique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----|--|
| 11 | FAITS SAILLANTS |
| 13 | INTRODUCTION |
| 15 | ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES EN BREF |
| 17 | 1 CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES OFFRANT DES ACTIVITÉS DE HALTE-GARDERIE |
| 17 | 1.1. Ministère d'attache |
| 17 | 1.2. Secteurs d'activité |
| 18 | 1.3. Année d'implantation des haltes-garderies communautaires |
| 19 | 1.4 Points de service |
| 19 | 1.5 Régions |
| 21 | 2 CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES |
| 21 | 2.1 Périodes d'ouverture |
| 21 | 2.2 Heures d'ouverture |
| 22 | 2.3 Périodes de fermeture |
| 23 | 2.4 Modalités d'accès et d'inscription |
| 23 | 2.5 Modalités de réservation |
| 25 | 2.6 Locaux des haltes-garderies communautaires |
| 25 | 2.7 Repas et collations |
| 26 | 2.8 Programme éducatif |
| 27 | 3 CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET DE LA DEMANDE |
| 27 | 3.1. Nombre d'enfants accueillis |
| 28 | 3.2 Enfants issus de l'immigration |
| 29 | 3.3 Enfants ayant des besoins particuliers |
| 29 | 3.4 Regroupement des enfants |
| 30 | 3.5 Ratio enfants/adulte |
| 31 | 3.6 Références par des partenaires |
| 32 | 3.7 Motifs de fréquentation |

| | | |
|----|-----|--|
| 35 | 4 | CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL |
| 35 | 4.1 | Personnel éducateur |
| 37 | 4.2 | Bénévoles |
| 38 | 4.3 | Gestion et coordination de la halte-garderie |
| 39 | 5 | BUDGET |
| 39 | 5.1 | Tarification |
| 41 | 5.2 | Montant reçu de la contribution des parents |
| 42 | 5.3 | Sources de financement |
| 42 | 5.4 | Montant reçu des sources de financement |
| 43 | 5.5 | Montant total reçu pour financer les activités de halte-garderie |
| 44 | 5.6 | Coûts d'exploitation réels |
| 47 | | CONCLUSION |
| 49 | | ANNEXE - QUESTIONNAIRE |

FAITS SAILLANTS

L'Enquête québécoise sur les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie, réalisée à l'automne 2018, vise à dresser un portrait actualisé de ce type de service qui offre des périodes de garde occasionnelles ou temporaires aux familles ayant de jeunes enfants. Il s'agit d'une enquête de type recensement menée auprès des organismes communautaires qui reçoivent du financement de la part du ministère de la Famille pour leurs activités de halte-garderie. Voici les principaux faits saillants tirés de ce portrait.

OFFRE DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES

Période d'ouverture et de fermeture

- Près de la moitié des haltes-garderies communautaires (49 %) accueillent des enfants à raison de cinq jours par semaine et 29 %, de quatre jours par semaine.
- Environ 44 % des haltes-garderies communautaires sont ouvertes 24 heures ou moins par semaine, 39 %, de 25 à 36 heures et 17 %, plus de 36 heures par semaine.
- La grande majorité des haltes-garderies communautaires sont ouvertes la semaine seulement (89 %), alors que 11 % sont également ouvertes la fin de semaine (ou la fin de semaine seulement).
- Environ 88 % des haltes-garderies communautaires sont ouvertes le jour seulement; 12 % sont ouvertes au moins un soir par semaine.

Modalités d'accès et de réservation

- La quasi-totalité (97 %) des haltes-garderies communautaires offrent leurs services à la demi-journée, 68 % offrent l'inscription pour une journée complète et 57 %, l'inscription à l'heure.
- La majorité des haltes-garderies communautaires (69 %) n'imposent pas de limites quant au nombre maximal d'heures par semaine où un enfant peut bénéficier de leurs services.

- Environ 87 % des haltes-garderies communautaires demandent aux parents de réserver la place de leur enfant. La plupart d'entre elles (86 %) offrent la possibilité de réserver quelques jours à l'avance, 62 %, au moins une semaine à l'avance et 37 %, un mois à l'avance. Les modalités de réservation sont variées et peuvent être multiples.

Locaux, repas et programme éducatif

- Près des trois quarts des haltes-garderies communautaires (72 %) ont accès à une cour extérieure où peuvent jouer les enfants, et environ 9 établissements sur 10 (92 %) sont situés à moins de 10 minutes de marche d'un parc public.
- Les trois quarts des haltes-garderies communautaires (73 %) sont ouvertes sur l'heure du dîner. Parmi celles-ci, 17 % offrent le repas aux enfants.
- Environ 94 % des haltes-garderies communautaires appliquent un programme éducatif. *Je grandis en halte-garderie*, élaboré par l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, est le plus répandu (45 %).

CLIENTÈLE ET DEMANDE

Enfants accueillis

- Un peu plus du tiers des haltes-garderies communautaires (36 %) accueillent en moyenne 6 enfants ou moins par bloc horaire et environ 4 sur 10 (42 %) en reçoivent en moyenne de 7 à 12.
- Au cours de l'année financière 2017-2018, environ 36 % des haltes-garderies communautaires ont accueilli 50 enfants ou moins, 31 % en ont accueilli entre 51 et 100, 24 %, entre 101 et 200, tandis que 8 % ont accueilli plus de 200 enfants.
- Au cours de l'année financière 2017-2018, près de quatre haltes-garderies communautaires sur cinq (80 %) ont accueilli des enfants provenant de familles immigrantes. Durant cette même période, environ 86 % des haltes-garderies communautaires ont reçu des enfants ayant des besoins particuliers.

Regroupement des enfants

- Presque toutes les haltes-garderies communautaires accueillent des enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans (99 %) et de 4 ans à 5 ans (97 %). Environ 84 % accueillent des enfants de moins de 18 mois et 39 %, des enfants de 6 ans et plus.
- Environ 64 % des haltes-garderies communautaires regroupent les enfants en groupes multiâges, 9 %, en groupes d'âge et 27 %, de façon mixte (en groupes multiâges et en groupes d'âge).

Motifs de fréquentation

- Dans près de 39 % des haltes-garderies communautaires, le principal motif qui inciterait les parents à utiliser leurs services serait d'obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants.
- Près du quart des haltes-garderies communautaires (23 %) seraient fréquentées principalement pour que les parents puissent participer à des activités de formation liées à leur rôle en tant que parents, et environ une sur cinq (19 %), pour favoriser la socialisation des parents ou des enfants.

PERSONNEL

- Environ la moitié du personnel éducateur (52 %) possède un diplôme de niveau collégial (attestation, certificat ou diplôme d'études collégiales) ou universitaire dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou dans un domaine connexe.
- Environ 30 % du personnel éducateur possède 10 années ou plus d'expérience dans le domaine de la garde d'enfants et 26 %, entre 5 et 9 ans d'expérience.
- Environ 77 % des haltes-garderies communautaires ont pu compter sur un ou des bénévoles pour les aider dans leurs activités au cours de l'année financière 2017-2018.

BUDGET

Contribution des parents

- Environ le tiers des haltes-garderies communautaires offrent des places gratuitement à tous les enfants, tandis que 70 % puisent une partie de leur financement de la contribution des parents.
- Parmi les haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution financière aux parents, près de 29 % offrent la tarification à l'heure, les trois quarts (75 %), à la demi-journée et les deux tiers (66 %), à la journée.

Sources de financement et coûts d'exploitation réels

- En plus de compter sur le financement reçu dans le cadre du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires, ces dernières puisent leur revenu de diverses sources, telles que le programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) (33 %), les fondations ou les sources privées (28 %), le programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) (26 %) ou encore les dons en argent (20 %).
- Environ 83 % des haltes-garderies communautaires ont déclaré ne pas avoir reçu un financement suffisant (contribution des parents comprise) afin de couvrir leurs coûts d'exploitation pour l'année financière 2017-2018.
- Pour pallier leur déficit, ces haltes-garderies communautaires ont mis en place plusieurs solutions. Entre autres, 94 % d'entre elles ont financé une partie de leurs activités avec le financement de base de l'organisme communautaire et 42 % ont diminué leurs achats de matériel ou d'équipement.

INTRODUCTION

Différents types de services sont offerts aux enfants de 0 à 5 ans au Québec. Si la fréquentation d'un service de garde éducatif (ex. : un centre de la petite enfance [CPE], un service de garde en milieu familial subventionné, une garderie subventionnée ou non) occupe une place importante dans le parcours préscolaire des enfants, une partie d'entre eux ont pu bénéficier d'autres types de services, comme les haltes-garderies communautaires. En effet, selon les résultats de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017* (EQPPPEM), environ 7 % des enfants ayant fréquenté une classe de maternelle en 2016-2017 avaient fréquenté une halte-garderie communautaire au cours des deux années précédentes¹.

Les activités de halte-garderie sont offertes par des organismes communautaires un peu partout à travers le Québec. Ces organismes proposent des périodes de garde occasionnelles ou temporaires pour les jeunes enfants afin que les parents puissent, notamment, participer aux autres activités qu'ils offrent. Les haltes-garderies communautaires sont, en quelque sorte, un service visant à soutenir la mission globale des organismes.

Mentionnons toutefois que les haltes-garderies communautaires ne sont pas assujetties à la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE). Elles ne sont pas tenues d'obtenir un permis pour offrir de la garde et n'ont donc pas d'obligations à respecter en ce qui a trait, par exemple, au ratio enfants/éducatrice, à la proportion d'éducatrices qualifiées et à l'application d'un programme éducatif².

Bien qu'il existe certaines caractéristiques communes aux haltes-garderies communautaires, chacune d'entre elles a ses propres particularités, notamment en ce qui concerne la capacité d'accueil, les services offerts ou encore la clientèle. Afin de combler certains besoins en information concernant l'offre de service de garde occasionnelle dans les organismes communautaires, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a réalisé en 2004 un projet d'enquête visant à en tracer un premier portrait³.

-
1. Amélie LAVOIE, Lucie GINGRAS et Nathalie AUDET (2019), *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017. Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 1, p. 56 [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/prescolaire-primaire/eqppem_tome1.pdf] (Consulté le 14 mars 2019).
 2. Au Québec, l'article 6 de la LSGEE stipule que nul ne peut, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, offrir ou fournir des services de garde à plus de six enfants s'il n'est pas titulaire d'un permis de centre de la petite enfance (CPE) ou de garderie ou s'il n'est reconnu à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG) par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial agréé (BC). L'article 2 prévoit toutefois quatre cas de non-assujettissement à la LSGEE. Entre autres, elle ne s'applique pas à « un organisme public ou communautaire qui, dans le cadre de sa mission, offre un soutien et un accompagnement aux familles ou qui, dans le cadre d'une intervention spécifique auprès de parents ou d'enfants[,] organise, à ces fins, la garde temporaire d'enfants ».
 3. Sabin TREMBLAY (2004), *L'offre de services de garde en milieu communautaire : un portrait*, [En ligne], Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 56 p. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_offre_service_garde_milieu_communaire_27-09-04.pdf] (Consulté le 20 septembre 2018).

Une quinzaine d'années plus tard, le ministère de la Famille, qui collabore avec l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ), a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour réaliser une nouvelle enquête sur le sujet ayant comme objectif de dresser un portrait actualisé du réseau des haltes-garderies communautaires au Québec. *L'Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*, menée auprès de 227 organismes communautaires, vise ainsi à recueillir des renseignements fiables, entre autres, sur le fonctionnement, la clientèle, le personnel et le budget des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie.

La présente publication porte sur les principaux résultats tirés de cette enquête. Plus précisément, on y présente quelques caractéristiques de ces organismes communautaires, puis on se penche sur les caractéristiques de l'offre des haltes-garderies communautaires (périodes d'ouverture, modalités de réservation, programme éducatif, locaux, repas, etc.). Par la suite, on s'intéresse au portrait de la clientèle (ratio, regroupement des enfants, raison d'utilisation des services, etc.) ainsi qu'aux caractéristiques du personnel des haltes-garderies (nombre d'éducatrices, scolarité, expérience, etc.). On termine par la présentation des résultats concernant le budget consenti aux activités de halte-garderie, que l'on pense aux sources de financement, aux coûts d'exploitation ou à la tarification des activités.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES EN BREF

POPULATION VISÉE

La population visée par l'enquête est constituée de l'ensemble des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie (aussi appelés « haltes-garderies communautaires ») qui reçoivent une subvention du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires¹. Ceux qui ne sont pas subventionnés par ce ministère sont donc exclus.

BASE DE SONDAGE ET TYPE D'ENQUÊTE

Le ministère de la Famille a fourni une liste de 243 organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie. Étant donné le petit nombre d'organismes, ils ont tous été sollicités pour participer à l'enquête afin d'obtenir des statistiques ayant la meilleure précision possible. Il s'agit donc d'une enquête de type recensement.

QUESTIONNAIRE ET MODE DE COLLECTE

Le questionnaire de l'enquête a été élaboré par l'ISQ en collaboration avec le ministère de la Famille et l'AHGCQ. Il est inspiré du questionnaire utilisé en 2004 par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille dans le cadre de l'enquête portant sur l'offre de service de garde occasionnelle dans les organismes communautaires. Il comprend cinq sections : les caractéristiques de l'organisme, l'offre des haltes-garderies, la clientèle et la demande, le personnel et le budget.

Il s'agit d'un questionnaire autoadministré sur le Web. Les réponses pouvaient également être recueillies par l'entremise d'une entrevue téléphonique au besoin.

PRÉTEST

Un prétest a été réalisé du 22 au 30 octobre 2018 auprès de 25 organismes communautaires afin que soit validée la compréhension des questions par les répondants. Seule l'entrevue téléphonique était offerte. De cette façon, on pouvait recueillir simultanément les commentaires des répondants sur le questionnaire. Au total, 23 questionnaires ont été remplis lors du prétest. Grâce à une très bonne collaboration des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie, certains ajustements mineurs ont été apportés au questionnaire en vue de l'enquête. Les questionnaires remplis lors du prétest sont conservés dans les analyses des données de l'enquête.

COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des données s'est déroulée du 12 novembre au 19 décembre 2018 auprès des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie qui n'avaient pas été sélectionnés pour le prétest. Les organismes communautaires sélectionnés pour le prétest, mais qui n'avaient pas eu le temps de remplir le questionnaire ont également été contactés à nouveau lors de la collecte des données de l'enquête.

Les organismes communautaires ont d'abord été joints par téléphone afin que l'on puisse, notamment, valider leurs coordonnées et désigner une personne apte à remplir le questionnaire ; cette personne est généralement le directeur ou la directrice de l'organisme ou le ou la responsable de la halte-garderie. Les documents de l'enquête, soit une lettre de présentation, une version PDF du questionnaire ainsi que les directives pour remplir ce dernier sur le Web, étaient ensuite transmis par courriel ou par la poste à la personne désignée.

1. Pour plus de renseignements sur les principes, les fondements et les objectifs de ce programme de même que sur les motifs de garde qu'il couvre, consultez le document suivant : www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Programme-halte-garderie-communautaires.pdf.

TAUX DE RÉPONSE

Au total, 227 des 243 organismes ont rempli le questionnaire, majoritairement sur le Web, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 93 %.

PONDÉRATION

Toutes les statistiques présentées dans ce rapport sont pondérées et représentent l'ensemble des organismes communautaires qui offrent des activités de halte-garderie pour lesquelles ils reçoivent du financement de la part du ministère de la Famille.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les estimations présentées dans ce rapport se résument principalement aux proportions (%) et aux populations estimées (Pe). Les proportions ont été arrondies à une décimale dans les tableaux et les figures, et à l'unité dans le texte, à l'exception des estimations inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les populations estimées (Pe) sont quant à elles arrondies à l'unité. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

De plus, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes, et comportent donc un certain degré d'erreur. Dans le texte, certaines expressions telles que « environ » et « près de » rappellent qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes. Par ailleurs, dans les tableaux et figures, les estimations dont le coefficient de variation (CV) est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (*) pour indiquer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (**) pour indiquer leur faible précision. Elles sont fournies à titre indicatif seulement et doivent être utilisées avec circonspection. Enfin, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication particulière.

Notons enfin que pour alléger la description des résultats des chapitres 2 à 5, l'expression « haltes-garderies communautaires » sera employée pour désigner la population visée, soit les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie pour lesquelles ils reçoivent une subvention du ministère de la Famille.

1

CARACTÉRISTIQUES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES OFFRANT DES ACTIVITÉS DE HALTE-GARDERIE

1.1. MINISTÈRE D'ATTACHE

Bien que les organismes communautaires visés par l'enquête aient en commun le fait d'offrir des activités de halte-garderie pour lesquelles ils reçoivent du financement de la part du ministère de la Famille, ceux-ci peuvent avoir une mission de base différente (alphabétisation, francisation, maison de la Famille, centre des femmes, centre d'éducation populaire, etc.). Notons également que ces organismes sont généralement rattachés à un seul ministère, qui leur fournit le financement nécessaire à cette mission de base¹.

À ce propos, les résultats de l'enquête indiquent qu'environ les trois quarts (75 %) des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie sont rattachés au ministère de la Famille (tableau 1.1). Environ 18 % sont rattachés au ministère de la Santé et des Services sociaux, 5 %, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et 1,3 %, au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Tableau 1.1
Répartition des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie selon le ministère d'attache, Québec, 2018

| | % | Pe |
|---|------|-----|
| Ministère de la Famille | 75,3 | 183 |
| Ministère de la Santé et des Services sociaux | 18,3 | 44 |
| Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion | 1,3 | 3 |
| Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur | 5,0 | 12 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

1.2. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les résultats de l'enquête montrent également que la majorité des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie œuvrent dans plusieurs secteurs d'activité à la fois. En effet, près de 43 % d'entre eux déclarent avoir de deux à quatre secteurs d'activité et 41 %, cinq ou plus. Ainsi, environ 16 % de ces organismes affirment que leurs actions convergent vers un seul secteur d'activité (données non présentées).

Le tableau 1.2 nous permet de constater que presque la totalité (95 %) des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie comptent la « famille » parmi leurs secteurs d'activité. Les secteurs d'activité « éducation populaire » (64 %) et « femmes » (55 %) sont également mentionnés par une forte proportion des organismes. On observe aussi des organismes qui œuvrent dans les secteurs « action bénévole » (44 %), « cuisine collective » (44 %), « loisirs communautaires » (37 %), « immigration » (31 %) et « alphabétisation » (12 %). Enfin, environ le cinquième (21 %) des organismes offrant des activités de halte-garderie œuvrent également dans d'autres secteurs d'activité ne figurant pas dans cette liste, dont celui de la périnatalité.

1. On ne fait pas référence ici au financement des activités de halte-garderie, mais bien au financement de l'organisme communautaire comme tel.

Tableau 1.2

Proportions d'organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie selon les différents secteurs d'activité dans lesquels ils œuvrent, Québec, 2018

| | % | Pe |
|------------------------|------|-----|
| Famille | 95,2 | 231 |
| Femmes | 55,1 | 134 |
| Immigration | 30,6 | 74 |
| Éducation populaire | 63,7 | 155 |
| Alphabétisation | 12,2 | 30 |
| Loisirs communautaires | 36,9 | 90 |
| Cuisine collective | 43,8 | 106 |
| Action bénévole | 43,9 | 107 |
| Autres | 21,4 | 52 |

Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

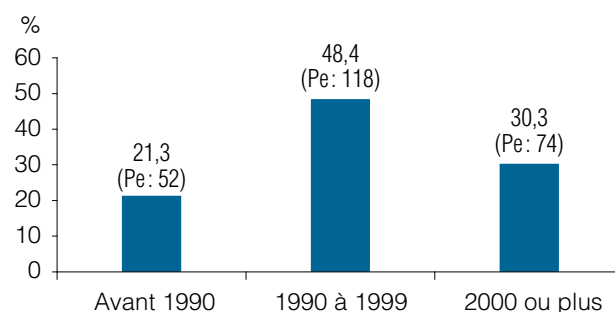
Lorsqu'on s'intéresse au principal secteur d'activité des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie, celui de la « famille » est le plus fréquemment mentionné, soit par près des trois quarts des organismes (72 %). Le secteur « femmes » est le principal secteur d'activité d'environ 8 % des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie et le secteur « éducation populaire » est celui de près de 6 % des organismes. Ce n'est qu'une faible proportion des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie qui définissent leur principal secteur d'activité comme étant les « loisirs communautaires » (3,6 %), l'« immigration » (1,8 %) ou la « cuisine collective » (1,9 %). Le principal secteur d'activité des organismes restants (7 %) appartient à d'autres catégories, dont l'« action bénévole » ou l'« alphabétisation » (données non présentées).

1.3. ANNÉE D'IMPLANTATION DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES

En ce qui concerne l'année d'implantation des activités de halte-garderie, les résultats de l'enquête montrent qu'environ un organisme communautaire sur cinq (21 %) a mis sur pied ses activités de halte-garderie avant 1990, alors que près de la moitié (48 %) l'ont fait entre 1990 et 1999 et que près du tiers (30 %) ont commencé à offrir ce type de services aux familles plus récemment, soit à partir de l'an 2000 (figure 1.1).

Figure 1.1

Répartition des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie selon l'année d'implantation de la halte-garderie, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

1.4 POINTS DE SERVICE

Certains organismes communautaires offrent leurs activités de halte-garderie dans plusieurs points de service. Il peut s'agir de lieux différents selon les jours de la semaine (halte-garderie mobile) ou encore de services offerts simultanément dans des endroits différents. À ce propos, l'enquête indique que la vaste majorité (87 %) des organismes communautaires offrent leurs activités de halte-garderie dans un seul point de service, tandis que 6 % les offrent dans deux points de service et 7 %, dans trois ou quatre points de service² (données non présentées).

1.5 RÉGIONS

Lorsqu'on jette un œil sur la région administrative dans laquelle œuvrent les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie, on constate que Montréal est la région où l'on trouve la plus forte proportion d'entre eux (28 %), suivie de la Montérégie (16 %) (tableau 1.3). Les résultats montrent aussi que près de 7 % des organismes communautaires sont basés dans la région des Laurentides, alors que 6 % se situent en Outaouais. Le reste des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie se répartissent dans les autres régions du Québec dans une proportion qui se situe à environ 5 % ou moins pour chacune d'entre elles.

Tableau 1.3
Répartition des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie selon la région administrative, Québec, 2018

| | % | Pe |
|-------------------------------|------|----|
| Bas-Saint-Laurent | 2,2 | 5 |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 3,5 | 8 |
| Capitale-Nationale | 4,9 | 12 |
| Mauricie | 4,1 | 10 |
| Estrie | 3,6 | 9 |
| Montréal | 28,4 | 69 |
| Outaouais | 6,0 | 15 |
| Abitibi-Témiscamingue | 2,3 | 6 |
| Côte-Nord | 2,6 | 6 |
| Nord-du-Québec | 0,9* | 2 |
| Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 2,3 | 6 |
| Chaudière-Appalaches | 2,6 | 6 |
| Laval | 4,2 | 10 |
| Lanaudière | 4,6 | 11 |
| Laurentides | 6,8 | 16 |
| Montérégie | 16,1 | 39 |
| Centre-du-Québec | 5,1 | 12 |

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

2. Les organismes communautaires offrant leurs activités de halte-garderie dans plus d'un point de service sont toutefois considérés dans l'enquête comme une seule « halte-garderie communautaire ».

2

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES¹

2.1 PÉRIODES D'OUVERTURE

Différents renseignements concernant les périodes d'ouverture et l'horaire des haltes-garderies communautaires² ont été recueillis dans l'enquête. Les résultats indiquent d'abord que ces dernières sont ouvertes en moyenne 4,3 jours par semaine (donnée non présentée). Les données révèlent également qu'elles sont plus souvent ouvertes en matinée qu'en après-midi. En effet, on compte une moyenne de 4,1 avant-midi d'ouverture par semaine contre 3,5 après-midi (données non présentées).

Comme on peut le voir au tableau 2.1, près de la moitié des haltes-garderies communautaires (49 %) accueillent des enfants à raison de cinq jours par semaine. Environ 29 % des haltes-garderies communautaires sont ouvertes 4 jours par semaine et 12 %, 3 jours par semaine. On dénombre relativement peu de haltes-garderies communautaires ouvertes d'un à deux jours par semaine (6 %) ou de six à sept jours par semaine (4,9 %).

Tableau 2.1
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre de jours d'ouverture par semaine, Québec, 2018

| | % | Pe |
|-------------------------------|------|-----|
| Un jour par semaine | 2,9* | 7 |
| Deux jours par semaine | 3,3 | 8 |
| Trois jours par semaine | 11,8 | 29 |
| Quatre jours par semaine | 28,6 | 70 |
| Cinq jours par semaine | 48,6 | 118 |
| Six ou sept jours par semaine | 4,9 | 12 |

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

La grande majorité des haltes-garderies communautaires sont ouvertes la semaine seulement, soit du lundi au vendredi (89 %), alors que 11 % sont également ouvertes la fin de semaine (ou la fin de semaine seulement) (données non présentées). Les données indiquent aussi que 88 % des haltes-garderies communautaires sont ouvertes le jour seulement ; 12 % sont ouvertes au moins un soir par semaine. Enfin, 9 haltes-garderies communautaires sur 10 (91 %) offrent leurs services pour des journées complètes, c'est-à-dire l'avant-midi et l'après-midi (données non présentées).

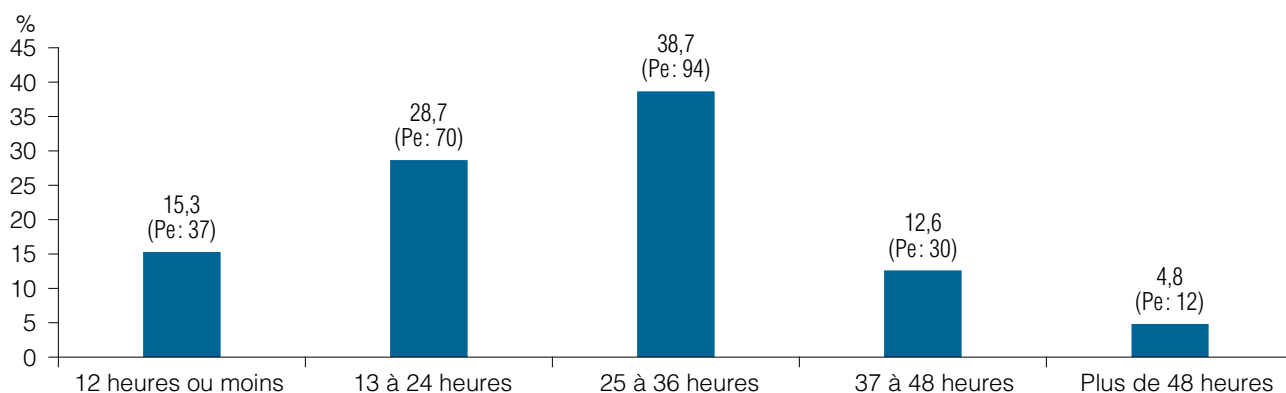
2.2 HEURES D'OUVERTURE

Par ailleurs, on constate que le nombre hebdomadaire moyen d'heures d'ouverture peut varier d'une halte-garderie communautaire à l'autre (figure 2.1). En effet, environ 15 % des haltes-garderies communautaires sont ouvertes 12 heures ou moins par semaine et 29 %, de 13 à 24 heures par semaine. Près de 4 haltes-garderies communautaires sur 10 (39 %) offrent leurs activités de 25 à 36 heures par semaine et 13 %, de 37 à 48 heures par semaine. Enfin, une faible proportion (4,8 %) ouvre ses portes plus de 48 heures par semaine.

1. Les haltes-garderies communautaires offrant des activités dans plus d'un point de service devaient se référer, dans cette partie du questionnaire, à l'ensemble de leurs points de service pour répondre aux questions.
2. Pour alléger la description des résultats des chapitres 2 à 5, l'expression « haltes-garderies communautaires » sera employée pour désigner la population visée, soit les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie pour lesquelles ils reçoivent une subvention du ministère de la Famille.

Figure 2.1

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre d'heures d'ouverture par semaine, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

2.3 PÉRIODES DE FERMETURE

Le tableau 2.2 dresse le portrait des périodes de fermeture des activités de halte-garderie au sein des organismes communautaires. On constate d'abord que pendant la période estivale, près des deux tiers (63 %) des haltes-garderies communautaires mettent leurs activités en veilleuse. Plus précisément, environ une halte-garderie communautaire sur 10 (10 %) ferme ses portes pendant deux semaines ou moins. Un peu plus du quart des haltes-garderies communautaires (27 %) sont fermées pendant plus de deux semaines à huit semaines et une proportion similaire (27 %), pendant plus de huit semaines. En somme, c'est plus du tiers des haltes-garderies communautaires (37 %) qui offrent leurs activités tout au long de la saison estivale.

Au cours de la période des fêtes, environ 2,6 % des haltes-garderies communautaires restent ouvertes en continu (tableau 2.2). La majorité, soit environ 74 %, ferment leurs portes deux semaines ou moins durant cette période et 23 %, pendant plus de deux semaines.

En dehors des périodes estivales et des fêtes, la majorité des haltes-garderies communautaires (71 %) restent ouvertes, tandis que 19 % ferment leurs portes pendant une semaine ou moins et 10 %, pendant plus d'une semaine (données non présentées).

Si l'on combine toutes ces données pour une année entière (tableau 2.2), on observe qu'environ 2,2 % des haltes-garderies communautaires n'interrompent jamais leurs activités. Près du quart des haltes-garderies

Tableau 2.2

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre de semaines de fermeture à certaines périodes de l'année, Québec, 2018

| | Période estivale | | Période des fêtes ¹ | | Toute l'année | |
|---------------------------------|------------------|----|--------------------------------|-----|---------------|-----|
| | % | Pe | % | Pe | % | Pe |
| Aucune fermeture | 36,9 | 90 | 2,6 | 6 | 2,2 | 5 |
| 2 semaines ou moins | 9,6 | 23 | 74,5 | 181 | 25,2 | 61 |
| Plus de 2 semaines à 8 semaines | 26,7 | 65 | 22,9 | 56 | 28,0 | 68 |
| Plus de 8 semaines | 26,9 | 65 | | | 44,7 | 109 |

Pe Population estimée.

1. Pour la période des fêtes, l'indicateur est divisé en trois catégories, la dernière étant « plus de deux semaines ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

communautaires (25 %) ferment leurs portes pendant deux semaines ou moins, et un autre quart (28 %), plus de deux semaines à huit semaines. Enfin, on constate que près de la moitié des haltes-garderies communautaires (45 %) suspendent leurs activités pendant plus de huit semaines au cours de l'année.

2.4 MODALITÉS D'ACCÈS ET D'INSCRIPTION

Près de 6 haltes-garderies communautaires sur 10 (58 %) demandent à ce que les parents soient membres de l'organisme pour pouvoir inscrire les enfants aux activités qu'elles offrent (donnée non présentée).

Les haltes-garderies communautaires offrent par ailleurs différentes modalités d'inscription : les enfants peuvent être accueillis à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Notons d'abord que près de 40 % d'entre elles proposent ces trois modalités aux parents, tandis que 42 % en offrent deux et 17 %, une seule (données non présentées).

Plus précisément, la quasi-totalité des haltes-garderies communautaires (97 %) offrent la possibilité d'inscrire les enfants à la demi-journée. Environ les deux tiers (68 %) offrent l'inscription pour la journée complète, et le service à l'heure est offert dans environ 57 % des haltes-garderies communautaires (données non présentées).

Par ailleurs, la majorité des haltes-garderies communautaires (69 %) n'imposent pas de nombre maximal d'heures par semaine où les enfants peuvent bénéficier de leurs activités (donnée non présentée). Parmi celles qui en imposent un, on note que près d'une sur cinq (20 %) fixe ce nombre à 6 heures par semaine par enfant, alors qu'il se situe entre plus de 6 heures et 12 heures pour environ le quart d'entre elles (28 %), et entre plus de 12 heures et 18 heures pour 20 % d'entre elles (tableau 2.3). Environ le quart des haltes-garderies communautaires limitant les heures de fréquentation par enfant (24 %) impose un maximum de plus de 18 heures à 24 heures par semaine et une petite proportion, soit moins d'une sur 10 (8 %), fixe un plafond qui dépasse 24 heures par semaine.

Tableau 2.3
Répartition des haltes-garderies communautaires ayant fixé un nombre maximal d'heures de fréquentation par semaine par enfant selon le nombre maximal d'heures fixé, Québec, 2018

| | % | Pe |
|-------------------------------|------|----|
| 6 heures ou moins | 19,6 | 15 |
| Plus de 6 heures à 12 heures | 28,3 | 21 |
| Plus de 12 heures à 18 heures | 19,7 | 15 |
| Plus de 18 heures à 24 heures | 24,0 | 18 |
| Plus de 24 heures | 8,5 | 6 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

2.5 MODALITÉS DE RÉSERVATION

La vaste majorité des haltes-garderies communautaires (87 %) demande aux parents d'effectuer une réservation au préalable pour obtenir une place pour leurs enfants (donnée non présentée). Le moment de la réservation varie selon l'organisme. D'ailleurs, bon nombre de haltes-garderies communautaires offrent plus d'une modalité de réservation, offrant ainsi une certaine flexibilité aux parents.

Comme on peut le voir au tableau 2.4, dans environ la moitié des haltes-garderies communautaires qui demandent aux parents de réserver (52 %), l'inscription de l'enfant peut être faite au début de chaque session et dans 86 % d'entre elles, les parents ont la possibilité de réserver quelques jours à l'avance. On remarque également que 62 % des haltes-garderies communautaires permettent aux parents de réserver une place au moins une semaine à l'avance et 37 %, au moins un mois à l'avance. Enfin, le tiers des haltes-garderies communautaires (33 %) offrent d'autres modalités de réservation que celles précédemment nommées, notamment la possibilité de réserver une place 24 heures à l'avance (8 %)³.

3. Ce pourcentage est probablement sous-estimé, puisque ce choix n'était pas offert d'emblée. Certains répondants n'ont probablement pas pensé de le nommer dans le choix de réponse « autres ».

Tableau 2.4
Proportions de haltes-garderies communautaires demandant aux parents de réserver la place de leurs enfants selon les différentes modalités de réservation offertes aux parents, Québec, 2018

| | % | Pe |
|---------------------------------|------|-----|
| Au début de chaque session | 52,3 | 111 |
| Au moins un mois à l'avance | 36,5 | 77 |
| Au moins une semaine à l'avance | 61,5 | 130 |
| Quelques jours à l'avance | 86,3 | 183 |
| Autres | 33,2 | 70 |

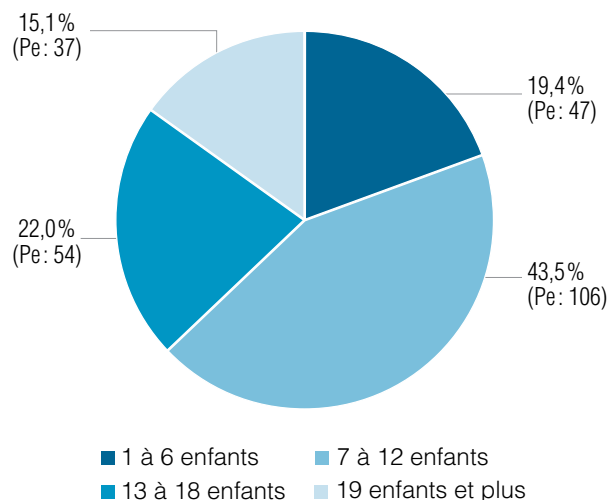
Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Mentionnons que dans presque toutes les haltes-garderies communautaires (95 %) où le parent doit faire une réservation, celui-ci a la possibilité d'obtenir une place le jour même si des places sont toujours disponibles (donnée non présentée).

La figure 2.2 illustre la répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre maximal d'enfants qu'elles peuvent accueillir, en moyenne, par bloc horaire⁴. On constate qu'une halte-garderie communautaire sur cinq (19 %) est en mesure d'accueillir d'un à 6 enfants à la fois, alors que pour un peu moins de la moitié (44 %), la capacité d'accueil maximale se situe entre 7 et 12 enfants par bloc horaire. Environ un cinquième des haltes-garderies communautaires (22 %) peuvent accueillir de 13 à 18 enfants à la fois et 15 % ont une capacité d'accueil supérieure, soit de 19 enfants ou plus par bloc horaire.

Figure 2.2
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre maximal d'enfants qu'elles peuvent accueillir par bloc horaire, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

4. Un bloc horaire correspond à une période précise de la journée, soit l'avant-midi, l'après-midi ou la soirée.

2.6 LOCAUX DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES⁵

Les données de l'enquête révèlent que la vaste majorité des haltes-garderies communautaires (90 %) offrent leurs activités dans des locaux se trouvant à même l'établissement de l'organisme communautaire qui les chapeaute (tableau 2.5). Dans les autres cas, les locaux sont situés dans un autre organisme communautaire (5 %), dans un local municipal (2,6 %) ou dans un autre lieu (1,8 %).

Notons que dans 45 % des cas, les haltes-garderies communautaires sont propriétaires des locaux qu'elles occupent (tableau 2.6). Environ 4 haltes-garderies communautaires sur 10 (39 %) utilisent des locaux qui sont loués alors que les autres utilisent des locaux qui sont prêtés par un tiers sans frais de location (16 %).

Les données montrent également que pour environ la moitié des haltes-garderies communautaires (51 %), les locaux utilisés servent exclusivement à leurs propres activités, alors que dans 4 haltes-garderies communautaires sur 10 (40 %), les locaux sont réservés à leurs activités pendant les heures d'ouverture, mais peuvent être utilisés à d'autres fins lorsqu'elles sont fermées. Près d'une halte-garderie communautaire sur 10 (9 %) utilise des locaux pouvant accueillir d'autres activités lorsqu'elle est ouverte (données non présentées).

Afin que les enfants puissent accéder à des activités extérieures, la majorité des haltes-garderies communautaires ont accès à une cour extérieure ou à un parc public situé à proximité. En effet, c'est près des trois quarts (72 %) d'entre elles qui ont accès à une cour extérieure et 9 sur 10 (92 %) qui sont situées à moins de 10 minutes de marche d'un parc public (données non présentées).

2.7 REPAS ET COLLATIONS⁶

Environ les trois quarts des haltes-garderies communautaires (73 %) sont ouvertes sur l'heure du dîner, que ce soit tous les jours d'activité ou certains des jours d'activité

Tableau 2.5
Répartition des haltes-garderies communautaires selon l'emplacement des locaux, Québec, 2018

| | % | Pe |
|---|------|-----|
| Dans l'organisme communautaire de la halte-garderie | 90,3 | 219 |
| Dans un autre organisme communautaire | 5,3 | 13 |
| Dans un local municipal | 2,6 | 6 |
| Autres | 1,8 | 4 |

Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Tableau 2.6
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le fait que l'organisme qui offre ces activités est propriétaire ou locataire des locaux utilisés, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|------|-----|
| Propriétaire des locaux | 45,3 | 110 |
| Locataire des locaux | 38,6 | 94 |
| Locataire des locaux, sans frais de location | 16,2 | 39 |

Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

(donnée non présentée). Parmi celles-ci, un peu moins d'une sur cinq (17 %) offre le repas aux enfants (donnée non présentée).

En ce qui concerne les collations, les résultats de l'enquête indiquent qu'un peu plus de la moitié des haltes-garderies communautaires (56 %) fournissent une collation aux enfants (donnée non présentée). Au total, environ 13 % des haltes-garderies communautaires offrent le repas et la collation aux enfants (donnée non présentée).

5. Les haltes-garderies communautaires ayant plus d'un point de service devaient se référer à leur point de service principal pour répondre aux questions portant sur les locaux de la halte-garderie. Le principal point de service est celui qui accueille le plus grand nombre d'enfants dans une année.

6. Les haltes-garderies communautaires ayant plus d'un point de service devaient se référer à leur point de service principal pour répondre aux questions portant sur les repas et les collations. Le principal point de service est celui qui accueille le plus grand nombre d'enfants dans une année.

2.8 PROGRAMME ÉDUCATIF⁷

Les haltes-garderies communautaires, à l'instar d'autres types de services de garde, appliquent généralement un programme éducatif détaillant les principes de base qui guident les interventions auprès des enfants. Selon l'enquête, environ 94 % des haltes-garderies communautaires se sont dotées d'un tel programme, tandis que 6 % ont déclaré ne pas en appliquer (tableau 2.7). Parmi la gamme de programmes mis à leur disposition, *Je grandis en halte-garderie*, élaboré par l'Association des

haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ), est le plus utilisé (45 %), suivi des programmes dits maison ou de la combinaison de plusieurs programmes éducatifs (39 %). Le programme du ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance*, vient au troisième rang avec environ 6 % des haltes-garderies communautaires qui l'applique. Les autres programmes ne représentent quant à eux qu'une infime proportion des programmes utilisés dans les haltes-garderies communautaires.

Tableau 2.7

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le programme éducatif appliqué, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|--------|-----|
| Accueillir la petite enfance (ministère de la Famille) | 5,6 | 14 |
| Je grandis en halte-garderie (Association des haltes-garderies communautaires du Québec) | 44,8 | 109 |
| Jouer, c'est magique | 1,5 * | 4 |
| L'enfance animée | 0,5 ** | 1 |
| Jeux d'enfants... Apprendre avec toi | 1,0 * | 2 |
| Brin d'ami | 1,8 | 4 |
| Programme maison ou combinaison de plusieurs programmes éducatifs | 38,5 | 94 |
| Aucun programme éducatif | 6,4 | 16 |

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

7. Les haltes-garderies communautaires ayant plus d'un point de service devaient se référer à leur point de service principal pour répondre à la question portant sur le programme éducatif appliqué. Le principal point de service est celui qui accueille le plus grand nombre d'enfants dans une année.

3

CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE ET DE LA DEMANDE¹

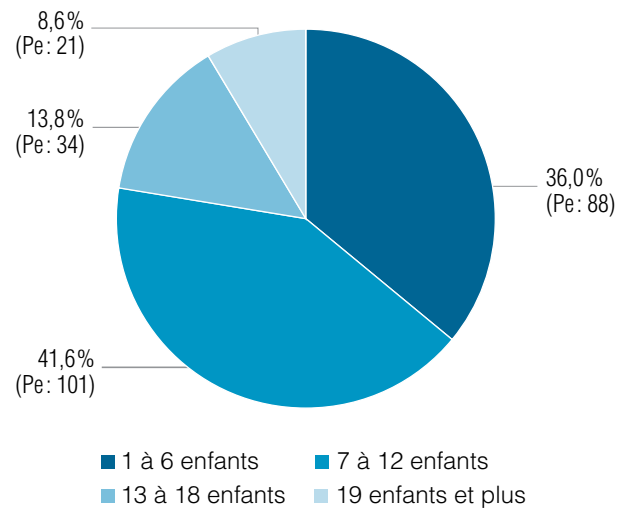
3.1. NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS

Les haltes-garderies fixent un nombre maximal d'enfants pouvant être accueillis dans un bloc horaire (figure 2.2), mais, dans les faits, combien d'enfants accueillent-elles en moyenne? Les résultats de l'enquête révèlent qu'à l'intérieur d'un bloc horaire, les haltes-garderies communautaires tendent davantage à accueillir des petits ou des moyens groupes d'enfants (figure 3.1). En effet, un peu plus du tiers d'entre elles (36 %) estiment accueillir en moyenne 6 enfants ou moins par bloc horaire, et environ 42 % disent en recevoir en moyenne de 7 à 12. En contrepartie, environ 14 % des haltes-garderies communautaires accueillent en moyenne de 13 à 18 enfants par bloc horaire, et moins d'une sur 10 (9 %) en reçoit 19 ou plus.

En ce qui concerne le nombre d'enfants accueillis par les haltes-garderies communautaires au cours de l'année financière 2017-2018, on constate qu'un peu plus du tiers (36 %) de ces dernières déclarent avoir reçu 50 enfants différents ou moins au cours de cette période et qu'une proportion légèrement moindre (31 %) en a accueilli entre 51 et 100 (figure 3.2). Les haltes-garderies communautaires qui ont reçu entre 101 et 150 enfants différents au cours de la dernière année financière représentaient quant à elles 12 % du lot, tout comme celles qui ont reçu de 151 à 200 enfants différents. Enfin, un peu moins d'une halte-garderie communautaire sur 10 (8 %) a accueilli plus de 200 enfants différents au cours de la période visée.

On note qu'environ 24 835 enfants ont fréquenté des haltes-garderies communautaires au cours de l'année financière 2017-2018 (donnée non présentée).

Figure 3.1
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre moyen d'enfants accueillis dans un même bloc horaire, Québec, 2018



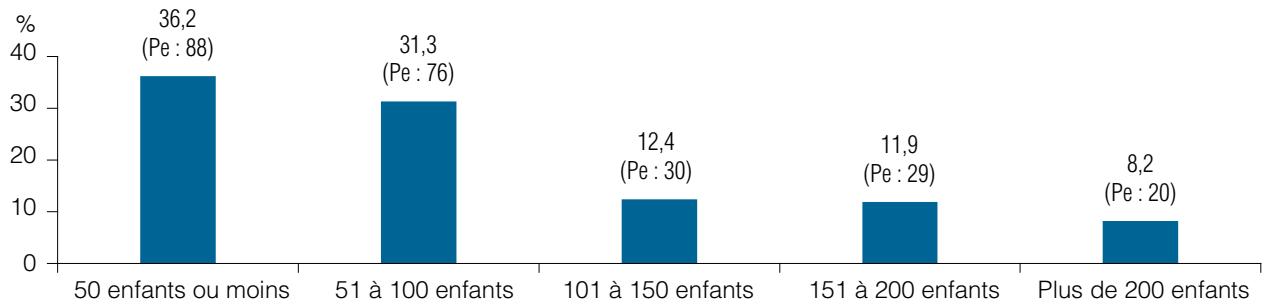
Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

1. Les haltes-garderies communautaires offrant leurs activités dans plus d'un point de service devaient se référer, dans cette partie du questionnaire, à l'ensemble de leurs points de services pour répondre aux questions.

Figure 3.2

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre d'enfants différents accueillis pendant l'année financière 2017-2018, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

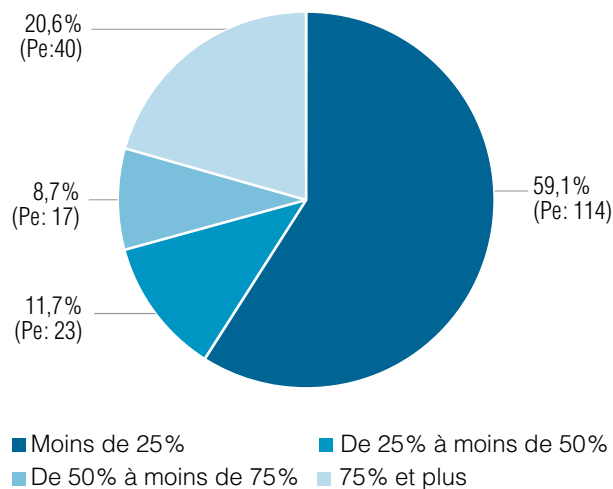
3.2 ENFANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION

Au cours de l'année financière 2017-2018, 80 % des haltes-garderies communautaires ont accueilli des enfants provenant de familles immigrantes (donnée non présentée). On peut voir à la figure 3.3 que dans la majorité des cas (59 %), les enfants de familles immigrantes représentaient moins du quart des enfants accueillis, alors que dans une halte-garderie communautaire sur cinq (21 %), ils représentaient les trois quarts ou plus de tous les enfants reçus. Dans un peu plus d'un cas sur 10 (12 %), ils représentaient de 25 % à moins de 50 % des enfants accueillis, tandis que dans près de 9 % des haltes-garderies communautaires, ils constituaient de 50 % à moins de 75 % des enfants accueillis.

Parmi les haltes-garderies communautaires qui ont reçu des enfants de familles immigrantes au cours de l'année financière 2017-2018, un peu moins de la moitié (46 %) ont reçu des enfants issues de familles ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile, soit environ 88 haltes-garderies communautaires (données non présentées). La figure 3.4 illustre la répartition de ces haltes-garderies communautaires selon la proportion que représentaient ces enfants par rapport à tous les enfants accueillis au cours de la période visée. On constate que pour près des deux tiers (65 %), les enfants issus de familles ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile représentaient moins de 25 % de l'ensemble des enfants accueillis et pour environ le quart (24 %), ils représentaient entre 25 % et moins de 50 % du total. Enfin, les haltes-garderies

Figure 3.3

Répartition des haltes-garderies communautaires ayant accueilli des enfants de familles immigrantes selon la proportion que représente ces enfants sur le total d'enfants reçus dans l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

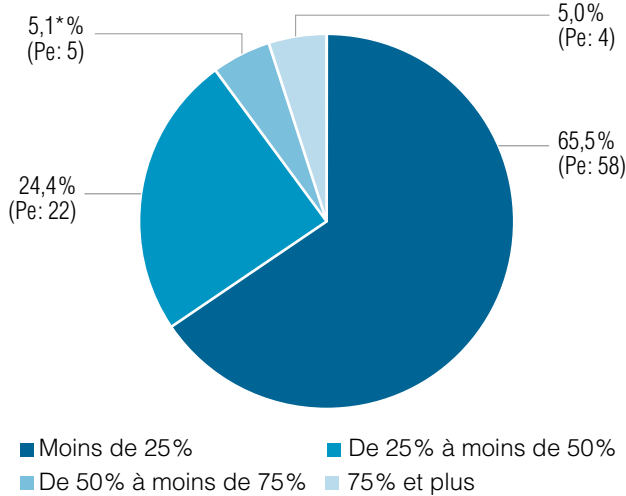


Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

communautaires où ces enfants comptaient pour 50 % ou plus de tous les enfants accueillis sont plus rares, totalisant environ 10 % des cas.

Figure 3.4
Répartition des haltes-garderies communautaires ayant accueilli des enfants de réfugiés ou de demandeurs d'asile selon la proportion que représente ces enfants sur le total d'enfants reçus dans l'année financière 2017-2018, Québec, 2018



* Coefficient de variation compris entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

Pe Population estimée.

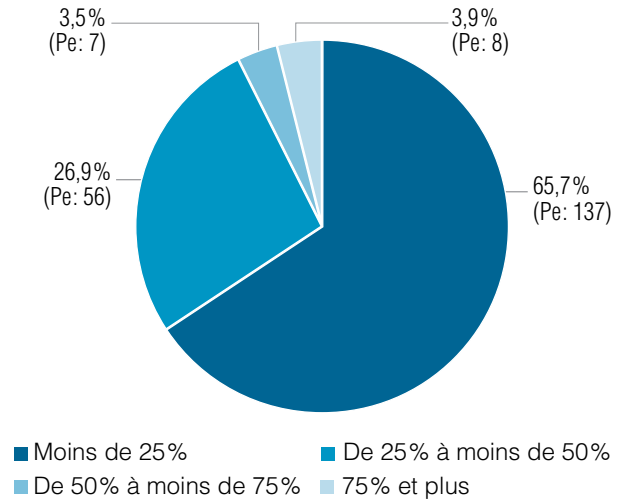
Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

3.3 ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Certains enfants ont des besoins particuliers, c'est-à-dire qu'ils présentent un ou plusieurs indices de trouble de développement global, identifiés ou non, qui requièrent une intervention. Cette intervention peut consister à adapter l'approche, l'environnement ou les activités aux besoins de l'enfant. Les résultats de l'enquête indiquent qu'environ 86% des haltes-garderies communautaires ont reçu des enfants ayant des besoins particuliers au cours de l'année financière 2017-2018 (donnée non présentée).

Dans la majorité des cas (66%), les enfants ayant des besoins particuliers représentaient moins de 25% des enfants accueillis à la halte-garderie au cours de la période, alors que pour un peu plus du quart (27%), cette proportion se situait entre 25% et moins de 50% (figure 3.5). Enfin, dans 7% des haltes-garderies communautaires, les enfants ayant des besoins particuliers représentaient au moins la moitié de la clientèle accueillie au cours de la période visée.

Figure 3.5
Répartition des haltes-garderies communautaires ayant accueilli des enfants aux besoins particuliers selon la proportion que représente ces enfants sur le total d'enfants reçus dans l'année financière 2017-2018, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

3.4 REGROUPEMENT DES ENFANTS

Selon les résultats de l'enquête, presque toutes les haltes-garderies communautaires accueillent des enfants âgés de 18 mois à moins de 4 ans (99%) et de 4 à 5 ans (97%) (tableau 3.1). Environ 84% des haltes-garderies communautaires reçoivent des poupons, c'est-à-dire des

Tableau 3.1
Proportions de haltes-garderies communautaires selon l'âge des enfants accueillis, Québec, 2018

| | % | Pe |
|---------------------------------------|------|-----|
| Enfants de moins de 18 mois (poupons) | 83,6 | 203 |
| Enfants de 18 mois à moins de 4 ans | 98,7 | 240 |
| Enfants de 4 à 5 ans | 96,8 | 235 |
| Enfants de 6 ans ou plus | 39,1 | 95 |

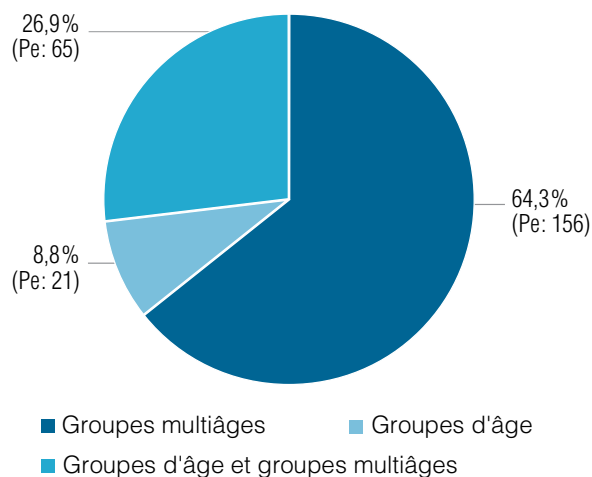
Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

enfants âgés de moins de 18 mois, et près de 4 haltes-garderies sur 10 (39%) accueillent des enfants d'âge scolaire, soit des enfants âgés de 6 ans et plus.

En ce qui concerne la façon dont sont regroupés les enfants, les résultats de l'enquête montrent qu'environ 64% des haltes-garderies communautaires les rassemblent en groupes multiâges et 9%, en groupes d'âge (figure 3.6). Toutefois, dans un peu plus du quart des haltes-garderies communautaires (27%), les enfants sont regroupés de façon mixte, c'est-à-dire que certains enfants se trouvent dans un groupe d'enfants de leur âge, alors que les autres forment un groupe multiâge. Par exemple, les poupons forment un groupe et tous les enfants de 18 mois ou plus en forment un second.

Figure 3.6
Répartition des haltes-garderies communautaires selon la façon dont elles regroupent les enfants, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

3.5 RATIO ENFANTS/ADULTE

Jetons maintenant un coup d'œil au ratio enfants/adulte, c'est-à-dire au nombre d'enfants pour chaque adulte² dans les différents types de groupe des haltes-garderies communautaires³ (tableau 3.2). On peut voir que près des deux tiers (62%) des haltes-garderies communautaires ont un ratio d'un à 4 enfants par adulte pour les groupes de poupons, alors qu'on observe ce ratio dans 18% des haltes-garderies communautaires pour les groupes d'enfants de 18 mois à moins de 4 ans et dans 6%* des haltes-garderies communautaires pour les groupes d'enfants de 4 ans et plus.

Les résultats indiquent également que 38% des haltes-garderies communautaires ayant des groupes de poupons ont un ratio de 5 enfants ou plus par adulte pour ce type de groupe. Pour les groupes d'enfants de 18 mois à moins de 4 ans, environ la moitié (50%) des haltes-garderies communautaires ont un ratio de 5 à 7 enfants par adulte et près du tiers (32%), de 8 enfants et plus par adulte.

Quant aux groupes d'enfants de 4 ans et plus, c'est près de la moitié (51%) des haltes-garderies communautaires qui ont un ratio de 8 enfants et plus par adulte et un peu plus de 4 sur 10 (43%) qui ont un ratio de 5 à 7 enfants par adulte.

En ce qui concerne les groupes multiâges, les données présentées au tableau 3.2 montrent que la majorité des haltes-garderies communautaires qui regroupent les enfants de cette façon (61%) ont un ratio de 5 à 7 enfants par adulte, alors que moins d'une sur cinq (18%) a un ratio de 8 enfants et plus par adulte. Enfin, 21% des haltes-garderies communautaires ont un ratio d'un à 4 enfants par adulte pour les groupes multiâges.

2. Par adulte, on entend les éducatrices, les aides-éducatrices et les bénévoles, s'il y a lieu.

3. Pour chaque type de groupe d'enfants, il s'agit de proportions concernant seulement les haltes-garderies communautaires qui ont mentionné regrouper les enfants de cette façon.

Tableau 3.2

Répartition des haltes-garderies communautaires¹ selon le ratio enfants/adulte et le type de groupe d'enfants, Québec, 2018

| | Groupes d'enfants de moins de 18 mois ² | | Groupes d'enfants de 18 mois à moins de 4 ans | | Groupes d'enfants de 4 ans et plus | | Groupes multiâges | |
|------------------------------|--|----|---|----|------------------------------------|----|-------------------|-----|
| | % | Pe | % | Pe | % | Pe | % | Pe |
| 1 à 4 enfants par adulte | 62,3 | 38 | 18,2 | 14 | 6,3 * | 5 | 21,3 | 47 |
| 5 à 7 enfants par adulte | 37,7 | 23 | 50,1 | 38 | 42,5 | 31 | 60,9 | 135 |
| 8 enfants et plus par adulte | | | 31,7 | 24 | 51,2 | 37 | 17,9 | 40 |

Pe Population estimée.

1. Pour chaque type de groupe d'enfants, il s'agit de proportions concernant seulement les haltes-garderies communautaires qui ont mentionné regrouper les enfants de cette façon.

2. Pour les groupes d'enfants de moins de 18 mois, l'indicateur est divisé en deux catégories : 1 à 4 enfants par adulte et 5 enfants ou plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

3.6 RÉFÉRENCES PAR DES PARTENAIRES

Des partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux, de la famille ou de l'éducation peuvent parfois diriger des usagers présentant certains besoins vers les haltes-garderies communautaires. À ce propos, les données de l'enquête indiquent que les partenaires les plus souvent mentionnés comme ayant déjà dirigé des parents vers les activités d'une halte-garderie communautaire sont les centres locaux de services communautaires (CLSC) des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) (95 %) et d'autres organismes communautaires (93 %) (tableau 3.3). La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) aurait dirigé des familles vers près des deux tiers (65 %) des haltes-garderies communautaires et les centres jeunesse, vers 57 % d'entre elles. Les centres de la petite enfance (CPE) ou les autres services de garde ainsi que les écoles ont guidé des parents vers environ la moitié des haltes-garderies (51 % et 48 % respectivement). Enfin, mentionnons que les hôpitaux ont également dirigé des familles vers des haltes-garderies communautaires (23 %).

Tableau 3.3

Proportions de haltes-garderies communautaires selon les partenaires ayant dirigé des parents vers leurs activités, Québec, 2018

| | % | Pe |
|---|------|-----|
| CLSC (CIUSSS) | 95,0 | 231 |
| Centres jeunesse | 57,5 | 140 |
| Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) | 64,6 | 157 |
| Hôpitaux | 22,8 | 55 |
| Écoles | 47,9 | 116 |
| Autres organismes communautaires | 92,9 | 226 |
| CPE ou autres services de garde ¹ | 50,8 | 123 |
| Autres | 19,4 | 47 |

Pe Population estimée.

1. La non-réponse à cette question s'élève à 9 %, car elle a été ajoutée au questionnaire à la suite du prétest. Un examen de cette non-réponse a démontré qu'il n'y a aucune incidence sur les résultats présentés.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

3.7 MOTIFS DE FRÉQUENTATION

Les raisons qui poussent les parents à recourir aux activités de halte-garderie en milieu communautaire peuvent être multiples. Comme on peut le voir au tableau 3.4, la vaste majorité des haltes-garderies communautaires ont mentionné que les parents fréquentaient ces services pour favoriser leur socialisation ou celle de leurs enfants (95 %), obtenir un moment de répit temporaire (94 %), participer à des activités d'intégration sociale (93 %), participer à des activités de formation liées à leur rôle parental (87 %) ou répondre à un besoin de dépannage (86 %). Dans un peu plus des deux tiers des haltes-garderies communautaires (69 %), on estime que les parents utilisent les services pour participer à une intervention particulière d'un tiers, par exemple, une rencontre à l'école de son enfant ou une rencontre dans le cadre du programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance. La participation à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle est un motif de fréquentation soulevé par 59 % des haltes-garderies communautaires. Dans environ 17 % des haltes-garderies communautaires, d'autres motifs de fréquentation ont été mentionnés, notamment l'attente d'une place en CPE ou en garderie ou la préparation des enfants pour l'école.

Dans près de 39 % des haltes-garderies communautaires, le **principal** motif qui inciterait les parents à utiliser leurs services serait d'obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants (tableau 3.5). Près du quart des haltes-garderies communautaires (23 %) seraient fréquentées principalement pour que les parents puissent participer à des activités de formation liées à leur rôle en tant que parents, et environ une sur cinq (19 %), pour favoriser la socialisation des parents ou des enfants. La participation à des activités d'intégration sociale (8 %) et à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle (4,1 %) ou les besoins de dépannage (4,1 %) sont moins souvent évoqués comme principal motif.

Tableau 3.4
Proportions de haltes-garderies communautaires selon les raisons qu'ont les parents de recourir à leurs services, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|------|-----|
| Pour participer à des activités de formation liées à leurs rôles en tant que parents | 87,0 | 211 |
| Pour participer à des activités d'intégration sociale | 92,8 | 226 |
| Pour participer à une intervention particulière d'un tiers | 69,2 | 168 |
| Pour participer à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle | 58,7 | 143 |
| Pour favoriser leur socialisation ou celle des enfants | 94,8 | 230 |
| Pour obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants | 93,9 | 228 |
| Pour répondre à un besoin de dépannage | 85,7 | 208 |
| Autres | 16,6 | 40 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Tableau 3.5
Répartition des haltes-garderies communautaires selon la principale raison qu'ont les parents d'utiliser leurs services, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|------|----|
| Pour participer à des activités de formation liées à leurs rôles en tant que parents | 22,8 | 55 |
| Pour participer à des activités d'intégration sociale | 8,0 | 20 |
| Pour participer à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle | 4,1 | 10 |
| Pour favoriser leur socialisation ou celle des enfants | 19,0 | 46 |
| Pour obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants | 38,9 | 94 |
| Pour répondre à un besoin de dépannage | 4,1 | 10 |
| Autres | 3,2 | 8 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

4

CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL¹

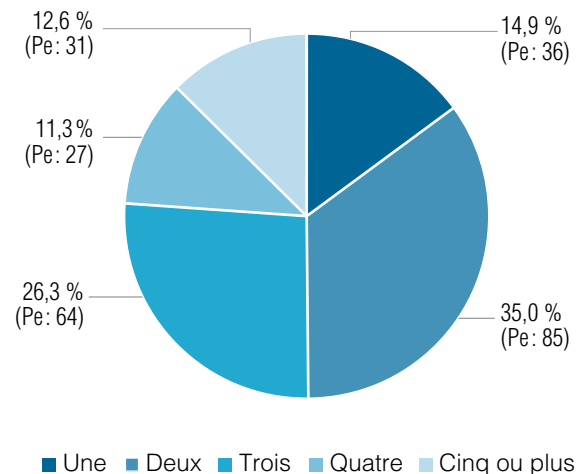
4.1 PERSONNEL ÉDUCATEUR

Que disent les données de l'enquête concernant le personnel des haltes-garderies communautaires? D'abord, la figure 4.1 illustre la répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre d'éducatrices ou d'aides-éducatrices qui étaient à leur emploi au moment de l'enquête. On remarque qu'environ 35 % des haltes-garderies communautaires employaient deux éducatrices ou aides-éducatrices, alors que le quart (26 %) en employaient trois. Environ 15 % des haltes-garderies communautaires employaient une seule éducatrice, alors qu'un peu plus d'une sur 10 en employait quatre (11 %) ou cinq et plus (13 %). Au total, environ 711 éducatrices ou aides-éducatrices travaillaient pour les haltes-garderies communautaires visées par l'enquête (donnée non présentée).

Jetons maintenant un coup d'œil aux résultats portant sur certaines caractéristiques du personnel éducateur des haltes-garderies communautaires². D'abord, les résultats de l'enquête révèlent qu'environ les deux tiers (66 %) du personnel éducateur (éducatrices et aides-éducatrices) sont embauchés à titre d'éducatrice, alors que le tiers (34 %) restant l'est à titre d'aide-éducatrice (figure 4.2). De plus, on constate qu'environ 40 % des éducatrices et des aides-éducatrices travaillent à temps plein à la halte-garderie (30 heures ou plus par semaine), alors qu'environ 60 % occupent cet emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine).

Figure 4.1

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre d'éducatrices ou d'aide-éducatrices employées au moment de l'enquête, Québec, 2018



Pe Population estimée.

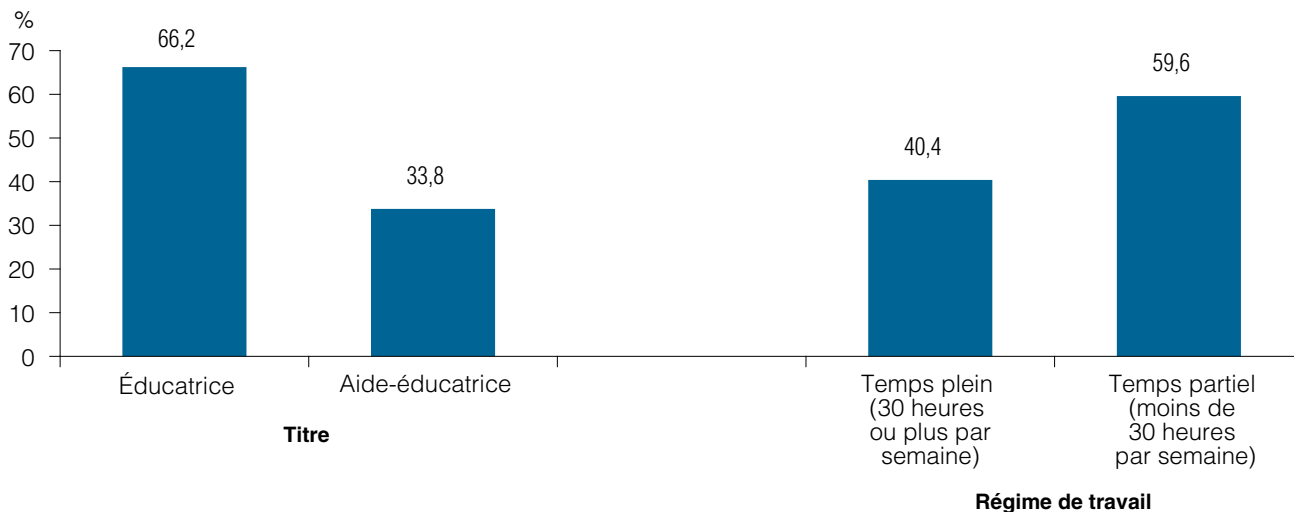
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

1. Les haltes-garderies communautaires offrant leurs activités dans plus d'un point de service devaient se référer, dans cette partie du questionnaire, à l'ensemble de leurs points de service pour répondre aux questions.

2. Prendre note que pour les quatre indicateurs présentés dans cette section (titre, régime de travail, plus haut diplôme obtenu et nombre d'années d'expérience), il ne s'agit plus ici de proportions de haltes-garderies communautaires, mais bien de proportions d'éducatrices ou d'aide-éducatrice qui travaillaient dans une halte-garderie communautaire au moment de l'enquête.

Figure 4.2

Répartition des éducatrices et des aides-éducatrices travaillant dans les haltes-garderies communautaires selon leur titre et leur régime de travail, Québec, 2018



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

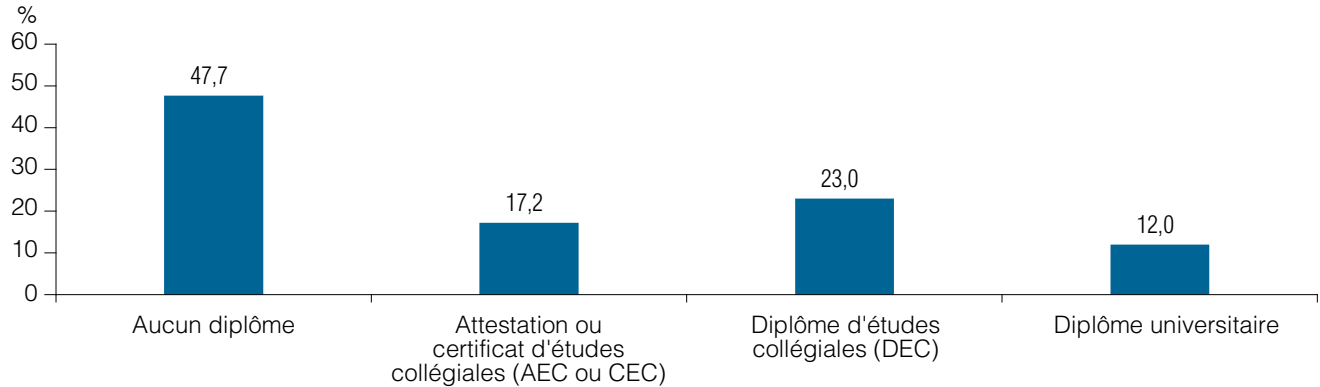
Par ailleurs, on peut voir à la figure 4.3 qu'environ 48 % des éducatrices ou des aides-éducatrices ne possèdent aucun diplôme³ dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou dans un domaine connexe⁴. Environ 17 % ont obtenu une attestation ou un certificat d'études collégiales (AEC ou CEC) et près du quart (23 %) ont obtenu un diplôme d'études collégial dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou dans un domaine connexe. Un peu plus d'une éducatrice ou aide-éducatrice sur 10 (12 %) travaillant dans une halte-garderie communautaire a un diplôme universitaire dans une discipline pertinente pour cet emploi.

Les résultats de l'enquête révèlent par ailleurs que les éducatrices et les aides-éducatrices qui travaillent dans les haltes-garderies communautaires sont nombreuses à cumuler plusieurs années d'expérience dans ce domaine. En effet, environ 30 % d'entre elles possèdent 10 années ou plus d'expérience et 26 %, entre 5 et 9 ans d'expérience (figure 4.4). Le reste du personnel éducateur des haltes-garderies (44 %) possède moins de 5 ans d'expérience dans le domaine de la garde d'enfants, dont 15 % ont entre 3 et 4 ans d'expérience, 13 %, 2 ans d'expérience et 15 %, un an ou moins.

- Certaines haltes-garderies communautaires ont indiqué dans le choix « autres » de cette question que certains membres de leur personnel éducateur (environ 2,4 % des éducatrices ou des aides-éducatrices) ont suivi d'autres types de formation liée à la petite enfance, dont la formation de Responsable de service de garde (RSG). Ce pourcentage est probablement sous-estimé, puisque ces choix n'étaient pas offerts d'emblée et que certains répondants n'ont probablement pas pensé les nommer dans le choix « autres ». Ces éducatrices ou aides-éducatrices ont été classées dans la catégorie « aucun diplôme », puisque la question portait sur le plus haut diplôme obtenu.
- Exemples de domaines connexes : petite enfance, éducation spécialisée, travail social, éducation préscolaire, adaptation préscolaire et sociale, psychoéducation, psychologie.

Figure 4.3

Répartition des éducatrices et des aides-éducatrices travaillant dans les haltes-garderies communautaires selon le plus haut diplôme obtenu dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou dans tout autre domaine connexe¹, Québec, 2018

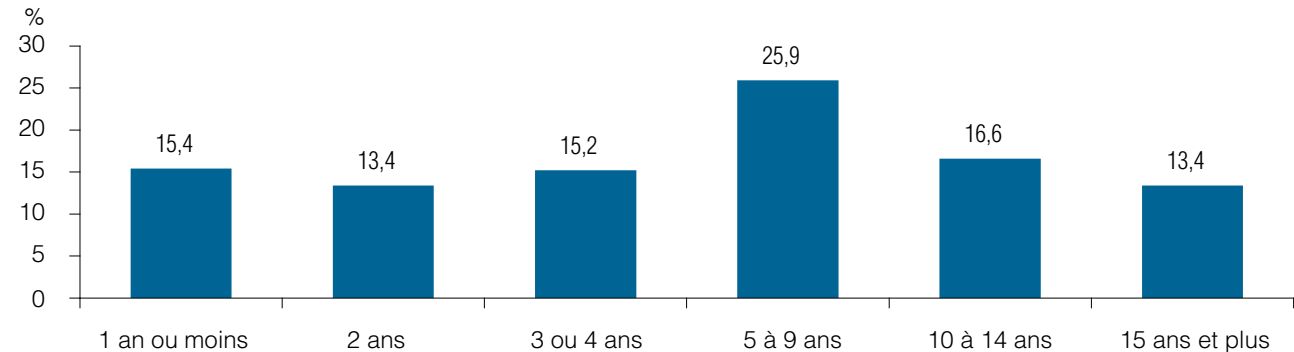


1. Exemples de domaines connexes : petite enfance, éducation spécialisée, travail social, éducation préscolaire, adaptation préscolaire et sociale, psychoéducation, psychologie.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Figure 4.4

Répartition des éducatrices et des aides-éducatrices travaillant dans les haltes-garderies communautaires selon le nombre d'années d'expérience dans le domaine de la garde d'enfants, Québec, 2018



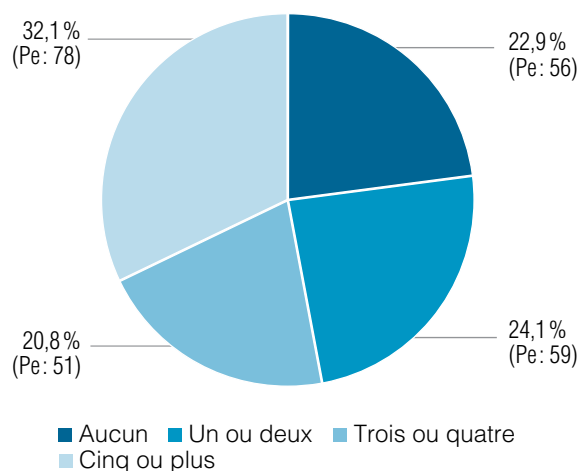
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

4.2 BÉNÉVOLES

Certaines haltes-garderies communautaires ont recours à des bénévoles pour prêter main-forte au personnel éducateur. Au cours de l'année financière 2017-2018, environ le quart des haltes-garderies communautaires (24 %) ont pu compter sur le travail d'un ou de deux bénévoles, alors que près de 21 % ont bénéficié de la présence de trois ou de quatre bénévoles (figure 4.5).

Pour près du tiers des haltes-garderies communautaires (32 %), au moins cinq bénévoles ont offert de leur temps pour soutenir le personnel éducateur au cours de l'année. Ainsi, les données de l'enquête indiquent que la majorité des haltes-garderies communautaires ont reçu de l'aide de bénévoles durant cette période puisque seulement 23 % ont mentionné ne pas en avoir reçu.

Figure 4.5
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le nombre de bénévoles ayant travaillé pour la halte-garderie au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

4.3 GESTION ET COORDINATION DE LA HALTE-GARDERIE

Bien que la majorité des haltes-garderies communautaires (59 %) soient coordonnées par la personne responsable de l'organisme dont elle fait partie, la coordination est parfois assumée par d'autres personnes (tableau 4.1). En effet, dans environ 15 % des cas, elle est prise en charge par une personne responsable de la halte-garderie qui a également un titre d'éducatrice. Il y a également quelques cas, plus rares, où la personne responsable qui assure la coordination de la halte-garderie n'a pas de titre d'éducatrice (3,9 %). Dans 14 % des haltes-garderies communautaires, la coordination est prise en charge par la personne responsable du volet Famille-petite enfance de l'organisme communautaire dont elle fait partie, que cette personne assume aussi un rôle d'éducatrice (3,1 %) ou non (11 %). Enfin, un peu moins d'une halte-garderie communautaire sur 10 (8 %) est coordonnée par une personne qui a un autre titre que ceux précédemment mentionnés.

Tableau 4.1
Répartition des haltes-garderies communautaires selon la personne qui en assume la coordination, Québec, 2018

| | | % | Pe |
|---|----------------|------|-----|
| Responsable de l'organisme communautaire | | 58,5 | 142 |
| Responsable de la halte-garderie | Éducatrice | 15,5 | 38 |
| | Non éducatrice | 3,9 | 10 |
| Responsable du volet Famille-petite enfance | Éducatrice | 3,1 | 7 |
| | Non éducatrice | 10,9 | 26 |
| Autres | | 8,1 | 20 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

5 BUDGET¹

5.1 TARIFICATION

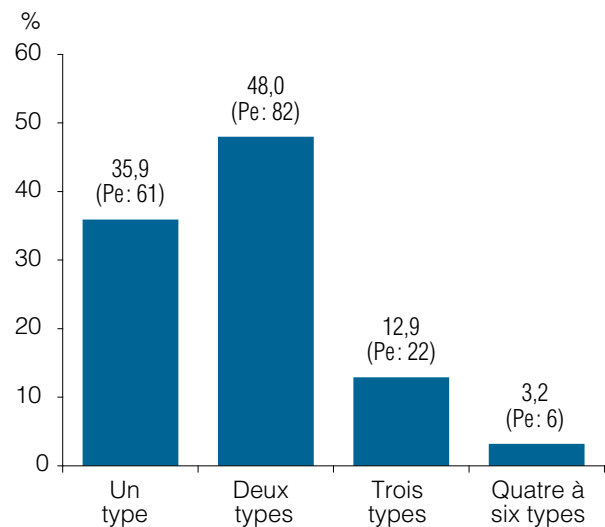
Les résultats de l'enquête révèlent qu'environ 30 % des haltes-garderies communautaires offrent des places gratuites à tous les enfants qui participent à leurs activités. Ainsi, dans environ 7 cas sur 10 (70 %), la contribution des parents constitue l'une des sources de financement dont disposent les haltes-garderies communautaires (donnée non présentée).

Les modalités tarifaires varient d'une halte-garderie communautaire à l'autre. En effet, la tarification peut être à l'heure, à la demi-journée, à la journée ou pour des périodes plus longues, par exemple, à la semaine ou à la session. À ce propos, les données de l'enquête indiquent que parmi les haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution financière aux parents, un peu plus du tiers (36 %) n'offrent qu'un seul type de tarification, près de la moitié (48 %), deux types de tarification et 13 %, trois types de tarification (figure 5.1). Une faible proportion de ces organismes (3,2 %) offrent aux parents de quatre à six façons de payer la place de leur enfant.

Toujours parmi les haltes-garderies communautaires demandant une contribution financière aux parents, on constate que près de 29 % d'entre elles offrent la tarification à l'heure (tableau 5.1). Plus précisément, environ le tiers (32 %) de ces haltes-garderies demandent aux parents moins de 2,00 \$ par heure, environ 4 sur 10 (41 %) demandent entre 2,00 \$ et 3,00 \$ par heure et 27 %, plus de 3,00 \$ par heure (données non présentées).

Lorsqu'on considère les haltes-garderies communautaires qui offrent la tarification à la demi-journée, soit les trois quarts (75 %) de celles demandant une contribution aux parents (tableau 5.1), on en trouve environ une sur cinq (20 %) qui demande un montant inférieur à 3,00 \$ par

Figure 5.1
Répartition des haltes-garderies communautaires dont les places ne sont pas toutes gratuites selon le nombre de types de tarification offerts aux parents, Québec, 2018



Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

demi-journée, 29 % qui demandent entre 3,00 \$ et moins de 5,00 \$, 27 %, entre 5,00 \$ et moins de 7,00 \$, et 24 %, 7,00 \$ et plus (données non présentées).

On peut aussi voir au tableau 5.1 qu'environ les deux tiers (66 %) des haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution aux parents offrent la tarification à la journée. Parmi celles-ci, environ le quart (24 %) fixent à 5,00 \$ ou moins le prix pour la journée, tandis que près de 40 % chargent plus de 5,00 \$ à 10,00 \$ pour la journée (données non présentées). Environ 18 % fixent le prix à plus de 10,00 \$ jusqu'à 15,00 \$ par jour, alors que les 17 % restants demandent plus de 15,00 \$ par jour (données non présentées).

1. Les haltes-garderies communautaires offrant leurs activités dans plus d'un point de service devaient se référer, dans cette partie du questionnaire, à l'ensemble de leurs points de service pour répondre aux questions

Notons enfin que près d'une halte-garderie communautaire sur 10 dont les places ne sont pas toutes gratuites (10 %) offre la tarification à la session, 6 %, au mois et 3,3 %, à la semaine (tableau 5.1). Leur faible proportion ne permet toutefois pas de détailler le coût pour ces trois types de tarifs.

Tableau 5.1
Proportions de haltes-garderies communautaires dont les places ne sont pas toutes gratuites selon les types de tarification demandée aux parents, Québec, 2018

| | % | Pe |
|-------------------|------|-----|
| À l'heure | 28,6 | 49 |
| À la demi-journée | 75,4 | 128 |
| À la journée | 66,0 | 112 |
| À la semaine | 3,3 | 6 |
| Au mois | 5,9 | 10 |
| À la session | 9,8 | 17 |

Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Certaines haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution financière aux parents peuvent offrir des réductions ou des places gratuites à certains types d'utilisateurs² (tableau 5.2). En effet, près de la moitié d'entre elles (46 %) offrent un tarif réduit lorsque plusieurs

enfants d'une même famille participent aux activités de la halte-garderie, et moins d'une sur 10 (8 %) offre des places gratuites dans cette situation. Par ailleurs, 7 % des haltes-garderies communautaires offrent des places à tarif réduit pour les enfants des bénévoles qui travaillent dans l'organisme qui les chapeaute et près de la moitié leur offre des places gratuites (47 %).

On trouve des proportions similaires de haltes-garderies communautaires qui offrent une réduction sur le prix (11 %) ou une gratuité (14 %) pour les enfants issus de l'immigration. Lorsque les familles sont dirigées vers les activités de halte-garderie par un organisme offrant des services psychosociaux, environ un cinquième des haltes-garderies communautaires (18 %) offrent un tarif réduit et le tiers (32 %), des places gratuites. On constate également qu'une petite proportion de haltes-garderies communautaires proposent un rabais (6 %) ou des places gratuites (13 %) aux familles dont les enfants ont des besoins particuliers.

Par ailleurs, environ le quart des haltes-garderies communautaires offrent une tarification qui tient compte du revenu des familles, et ce, tant en ce qui concerne le tarif réduit (26 %) que les places gratuites (25 %). Enfin, environ 12 % des haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution aux parents offrent des tarifs réduits à ceux qui participent aux activités de l'organisme. Cependant, pour ce dernier cas, il est plus probable qu'on leur offre des places gratuites: c'est le cas de 56 % des haltes-garderies qui demandent une contribution financière aux parents.

2. À noter que les haltes-garderies communautaires peuvent offrir à la fois un tarif réduit et des places gratuites à certaines catégories d'utilisateurs.

Tableau 5.2

Proportions de haltes-garderies communautaires dont les places ne sont pas toutes gratuites selon qu'ils offrent un tarif réduit ou une place gratuite¹ à certaines catégories d'usagers, Québec, 2018

| | Tarif réduit | | Place gratuite | |
|--|--------------|----|----------------|----|
| | % | Pe | % | Pe |
| Les enfants d'une même famille | 46,2 | 79 | 8,2 | 14 |
| Les participants aux activités de l'organisme | 11,9 | 20 | 56,0 | 95 |
| Les bénévoles de l'organisme | 6,8 | 12 | 47,2 | 80 |
| Les enfants issus de l'immigration | 10,7 | 18 | 14,4 | 24 |
| Les familles ayant une référence d'un organisme offrant des services psychosociaux | 18,0 | 31 | 32,4 | 55 |
| Les enfants ayant des besoins particuliers | 6,1 | 10 | 12,5 | 21 |
| En fonction du revenu des familles | 26,1 | 44 | 24,7 | 42 |
| Autres | 10,6 | 18 | 10,8 | 18 |

Pe Population estimée.

1. Les haltes-garderies communautaires peuvent offrir des tarifs réduits et des places gratuites pour une même catégorie d'utilisateur.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

En ce qui concerne les haltes-garderies communautaires qui demandent une contribution aux parents, mais qui n'exigent pas que ces derniers soient membre de l'organisme pour avoir accès à une place, les résultats de l'enquête ont révélé qu'environ le quart (24 %) offrent un rabais aux membres (donnée non présentée).

5.2 MONTANT REÇU DE LA CONTRIBUTION DES PARENTS

Lorsqu'on jette un coup d'œil au montant total reçu de la contribution des parents au cours de l'année financière 2017-2018, on constate que parmi les haltes-garderies communautaires qui tirent une partie de leur financement de cette source de revenus, environ le tiers (31 %) affirme que ce montant était de moins de 2 000 \$ (tableau 5.3). On compte environ 17 % de ces haltes-garderies communautaires qui déclarent avoir reçu entre 2 000 \$ et moins de 4 000 \$, un peu plus d'une sur 10 (12 %), entre 4 000 \$ et moins de 6 000 \$, et une proportion similaire (10 %), entre 6 000 \$ et moins de 8 000 \$. Celles qui déclarent avoir reçu entre 10 000 \$ et moins de 20 000 \$ comptent pour environ 14 %, et celles qui ont reçu 20 000 \$ et plus, pour 10 %.

Tableau 5.3

Répartition des haltes-garderies communautaires dont les places ne sont pas toutes gratuites selon le montant total reçu de la contribution des parents au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--------------------------------|------|----|
| Moins de 2 000 \$ | 31,4 | 54 |
| 2 000 \$ à moins de 4 000 \$ | 16,9 | 29 |
| 4 000 \$ à moins de 6 000 \$ | 11,9 | 20 |
| 6 000 \$ à moins de 8 000 \$ | 10,0 | 17 |
| 8 000 \$ à moins de 10 000 \$ | 5,8 | 10 |
| 10 000 \$ à moins de 15 000 \$ | 8,2 | 14 |
| 15 000 \$ à moins de 20 000 \$ | 5,6 | 10 |
| 20 000 \$ et plus | 10,1 | 17 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

5.3 SOURCES DE FINANCEMENT

En plus de la contribution des parents et de la subvention octroyée par le ministère de la Famille par l'entremise du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires, les haltes-garderies communautaires puisent également leur financement d'autres sources afin de maintenir leurs activités (tableau 5.4). Au cours de l'année financière 2017-2018, le programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) du ministère de la Santé et des Services sociaux a été une source de financement pour près du tiers des haltes-garderies communautaires (33%), alors que les fondations et les sources privées ainsi que le programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) ont chacun été des sources de financement pour environ un quart des haltes-garderies communautaires (28% et 26% respectivement). On note également qu'environ une halte-garderie communautaire sur cinq (20%) a financé ses activités grâce à des dons en argent, et un peu moins a reçu des subventions salariales d'Emploi-Québec (15%) ou a réalisé des collectes de fonds (15%).

5.4 MONTANT REÇU DES SOURCES DE FINANCEMENT

Lorsqu'on s'intéresse au montant des revenus reçus de différentes sources pour financer les activités de halte-garderie à l'exception des contributions parentales, on constate qu'environ 41% des haltes-garderies communautaires ont dû composer avec moins de 20 000\$ pour l'année financière 2017-2018 (tableau 5.5). Le quart des haltes-garderies communautaires (25%) ont reçu entre 20 000\$ et moins de 40 000\$, tandis que 15% ont reçu entre 40 000\$ et moins de 60 000\$, et 7%, entre 60 000\$ et moins de 80 000\$. Les haltes-garderies communautaires affirmant avoir reçu 80 000\$ ou plus représentent environ 12% du total.

Tableau 5.4
Proportions de haltes-garderies communautaires selon les sources de financement pour l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|------|----|
| Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) | 25,9 | 63 |
| Programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) | 32,8 | 80 |
| Subvention salariale (Emploi-Québec) | 15,1 | 37 |
| Fondations ou sources privées (ex. : Avenir d'enfants) | 27,6 | 67 |
| Dons en argent | 19,9 | 48 |
| Collecte de fonds | 14,7 | 36 |
| Autres | 33,8 | 82 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Tableau 5.5

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le montant total des sources de financement¹ reçu au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--------------------------------|------|-----|
| Moins de 20 000\$ | 41,4 | 101 |
| 20 000\$ à moins de 40 000\$ | 24,2 | 59 |
| 40 000\$ à moins de 60 000\$ | 15,3 | 37 |
| 60 000\$ à moins de 80 000\$ | 7,2 | 17 |
| 80 000\$ à moins de 100 000\$ | 4,9 | 12 |
| 100 000\$ à moins de 120 000\$ | 2,2 | 5 |
| 120 000\$ et plus | 4,9 | 12 |

Pe Population estimée.

1. Ce montant exclut le montant reçu de la contribution des parents.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

5.5 MONTANT TOTAL REÇU POUR FINANCER LES ACTIVITÉS DE HALTE-GARDERIE

Lorsqu'on additionne le montant de la contribution des parents et celui des autres sources de financement qu'ont reçus les haltes-garderies communautaires pour financer leurs activités au cours de l'année financière 2017-2018, on remarque qu'environ 36 % ont récolté un montant total de moins de 20 000\$ (tableau 5.6). Le quart des haltes-garderies communautaires (25 %) ont reçu, au total, entre 20 000\$ et moins de 40 000\$ et 13 % ont obtenu entre 40 000\$ et moins de 60 000\$. Près d'une halte-garderie communautaire sur 10 (10 %) a reçu entre 60 000\$ et moins de 80 000\$, alors qu'environ 8 % des

haltes-garderies communautaires ont reçu entre 80 000\$ et moins de 120 000\$, et une proportion similaire (8 %), 120 000\$ et plus.

Par ailleurs, les données de l'enquête indiquent que pour un peu plus du tiers des haltes-garderies communautaires (35 %), le montant provenant de la contribution des parents représentait de 1 % à moins de 10 % du financement total reçu pour leurs activités (tableau 5.7). Les contributions parentales représentaient de 10 % à moins de 20 % du financement total pour environ 17 % des haltes-garderies communautaires et de 20 % à 30 % pour 7 % d'entre elles. Enfin, pour une halte-garderie communautaire sur 10 (11 %), les contributions parentales représentaient 30 % ou plus du financement total reçu en 2017-2018.

Tableau 5.6

Répartition des haltes-garderies communautaires selon le montant total¹ reçu pour financer leurs activités au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--------------------------------|------|----|
| Moins de 20 000\$ | 36,1 | 88 |
| 20 000\$ à moins de 40 000\$ | 24,5 | 60 |
| 40 000\$ à moins de 60 000\$ | 13,3 | 32 |
| 60 000\$ à moins de 80 000\$ | 9,5 | 23 |
| 80 000\$ à moins de 100 000\$ | 5,3 | 13 |
| 100 000\$ à moins de 120 000\$ | 3,1 | 8 |
| 120 000\$ et plus | 8,1 | 20 |

Pe Population estimée.

1. Le montant total comprend le montant reçu de l'ensemble des sources de financement (publiques ou privées) ainsi que le montant provenant de la contribution des parents.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Tableau 5.7
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le pourcentage du financement total provenant de la contribution des parents, Québec, 2018

| | % | Pe |
|----------------------|------|----|
| Aucune | 29,5 | 72 |
| 1 % à moins de 10 % | 35,4 | 86 |
| 10 % à moins de 20 % | 16,8 | 41 |
| 20 % à moins de 30 % | 7,1 | 17 |
| 30 % et plus | 11,1 | 27 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Lorsqu'on met en relation les coûts d'exploitation réels déclarés et le montant obtenu pour le financement des activités (incluant la contribution des parents), on constate que 13 % des haltes-garderies communautaires couvrent moins de 50 % de leurs coûts d'exploitation avec le financement reçu (tableau 5.9). Environ le quart des haltes-garderies communautaires (25 %) couvrent entre 50 % et moins de 70 % de leurs coûts d'exploitation, et un autre quart (26 %), entre 70 % et moins de 90 %. Près de 16 % des haltes-garderies communautaires financent entre 90 % et moins de 100 % de leurs coûts d'exploitation, tandis que 8 % les financent à 100 %. Mentionnons qu'environ 12 % des haltes-garderies communautaires semblent avoir reçu un peu plus que leurs coûts d'exploitation en financement.

5.6 COÛTS D'EXPLOITATION RÉELS

Qu'en est-il maintenant des coûts d'exploitation réels des activités de halte-garderie (salaires, locaux, matériel, etc.)? On remarque, au tableau 5.8, qu'environ 22 % des haltes-garderies communautaires ont déclaré des coûts d'exploitation de moins de 20 000 \$ pour l'année financière 2017-2018. Pour près d'une halte-garderie communautaire sur cinq (19 %), les dépenses se situaient entre 20 000 \$ et moins de 40 000 \$ au cours de la période visée, tandis que 17 % ont déboursé entre 40 000 \$ et moins de 60 000 \$, 18 %, entre 60 000 \$ et moins de 80 000 \$, et 7 %, entre 80 000 \$ et moins de 100 000 \$. Les haltes-garderies communautaires dont les coûts d'exploitation étaient estimés à 100 000 \$ ou plus au cours de l'année 2017-2018 représentent environ 17 % du total.

Tableau 5.8
Répartition des haltes-garderies communautaires selon leurs coûts d'exploitation réels au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|----------------------------------|------|----|
| Moins de 20 000 \$ | 22,4 | 55 |
| 20 000 \$ à moins de 40 000 \$ | 18,5 | 45 |
| 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ | 17,4 | 42 |
| 60 000 \$ à moins de 80 000 \$ | 17,9 | 44 |
| 80 000 \$ à moins de 100 000 \$ | 7,1 | 17 |
| 100 000 \$ à moins de 120 000 \$ | 5,0 | 12 |
| 120 000 \$ ou plus | 11,7 | 28 |

Pe Population estimée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Tableau 5.9
Répartition des haltes-garderies communautaires selon le pourcentage des coûts d'exploitation réels couvert par le montant total du financement reçu¹, Québec, 2018

| | % | Pe |
|-----------------------|------|----|
| Moins de 50 % | 13,3 | 32 |
| 50 % à moins de 60 % | 10,4 | 25 |
| 60 % à moins de 70 % | 14,4 | 35 |
| 70 % à moins de 80 % | 13,4 | 33 |
| 80 % à moins de 90 % | 12,7 | 31 |
| 90 % à moins de 100 % | 15,8 | 39 |
| 100 % | 7,9 | 19 |
| Plus de 100 % | 12,1 | 29 |

Pe Population estimée.

1. Le montant total comprend le montant reçu de l'ensemble des sources de financement (publiques ou privées) ainsi que le montant provenant de la contribution des parents.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

Toutefois, lorsqu'on pose directement la question aux gestionnaires et aux coordonnateurs des haltes-garderies communautaires, 83 % mentionnent ne pas avoir reçu un financement suffisant (contribution des parents comprise) afin de couvrir leurs coûts d'exploitation pour l'année financière 2017-2018 (donnée non présentée). Pour pallier leur déficit, ces haltes-garderies communautaires ont mis de l'avant plusieurs solutions (tableau 5.10). La solution la plus répandue est de financer une partie des activités de la halte-garderie avec le financement de base de l'organisme qui la chapeaute. En effet, 94 % des haltes-garderies communautaires en déficit y ont eu recours. Environ 42 % des haltes-garderies communautaires qui ont mentionné un manque de financement en 2017-2018 ont choisi de diminuer leurs achats de matériel ou d'équipement, et 20 %, de réduire d'autres services offerts par l'organisme. Les solutions touchant directement les bénéficiaires des activités de halte-garderie, comme la diminution des heures d'ouverture (15 %), la réduction du nombre de places disponibles due à la réduction du personnel (15 %) et l'augmentation du tarif demandé aux parents (8 %), semblent avoir été moins fréquemment utilisées pour combler un déficit.

Tableau 5.10
Proportions des haltes-garderies communautaires où un manque de financement pour les activités a été mentionné selon les solutions utilisées pour combler le déficit au cours de l'année financière 2017-2018, Québec, 2018

| | % | Pe |
|--|------|-----|
| Diminution des heures d'ouverture | 14,7 | 30 |
| Réduction du nombre de places (réduction du personnel) | 14,5 | 29 |
| Diminution des achats de matériel ou d'équipement | 41,8 | 84 |
| Augmentation du tarif demandé aux parents | 8,2 | 16 |
| Utilisation du financement de base de l'organisme | 94,0 | 189 |
| Réduction d'autres services offerts par l'organisme | 19,8 | 40 |
| Autres | 18,6 | 37 |

Pe Population estimée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018*.

CONCLUSION

L'Enquête québécoise sur les organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec à l'automne 2018 pour le compte du ministère de la Famille, qui collabore avec l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ). Elle a pour objectif de recueillir des renseignements fiables et à jour auprès des organismes communautaires offrant des activités de halte-garderie pour lesquelles ils reçoivent du financement du ministère de la Famille. Ces renseignements portent, entre autres, sur leur fonctionnement, leur clientèle, leur personnel et leur budget. Présentant les principaux résultats tirés de cette enquête, ce rapport dresse un portrait actualisé de ce type de garde occasionnelle offerte aux familles ayant de jeunes enfants.

On a d'abord pu constater que les haltes-garderies communautaires sont fort diversifiées tant en ce qui a trait aux périodes d'ouverture et aux caractéristiques de l'offre, de la clientèle et du personnel qu'au budget dont elles disposent pour financer leurs activités.

C'est dans la région de Montréal qu'on trouve la plus grande proportion de haltes-garderies communautaires recevant du financement du ministère de la Famille (28 %), suivie de la Montérégie (16 %). Près de quatre haltes-garderies communautaires sur huit (78 %) offrent leurs activités à raison de quatre (29 %) ou cinq jours (49 %) par semaine. Si la presque totalité des haltes-garderies communautaires (97 %) offrent des périodes de garde à la demi-journée, 68 % offrent l'inscription pour une journée complète et 57 %, à l'heure. On a également constaté que les modalités de réservation des places sont variées. La plupart des haltes-garderies communautaires qui demandent aux parents de réserver la place de leur enfant (86 %) offrent la possibilité de réserver quelques jours à l'avance, 62 %, au moins une semaine à l'avance et 37 %, un mois à l'avance.

Les résultats portant sur la clientèle des haltes-garderies communautaires ont, pour leur part, montré que la capacité d'accueil des haltes-garderies est très variable : certaines ont accueilli 50 enfants différents ou moins au cours de l'année financière 2017-2018 (36 %), tandis que d'autres en ont accueilli plus de 200 (8 %). D'un autre côté, l'enquête a montré que la vaste majorité des

haltes-garderies ont accueilli des enfants provenant de familles immigrantes (80 %) ou des enfants ayant des besoins particuliers (86 %).

La façon de regrouper les enfants diffère aussi d'une halte-garderie communautaire à l'autre. Si la majorité (64 %) opte pour des groupes multiâges, 9 % choisissent de rassembler les enfants en groupes d'âge et 27 % préfèrent combiner ces deux types de regroupement. Les ratios enfants/adulte dépendent d'ailleurs du type de groupe d'enfants ainsi que de l'âge des enfants qui le compose.

En ce qui concerne le personnel, environ la moitié des haltes-garderies communautaires (50 %) embauchent une (15 %) ou deux éducatrices (35 %). Environ la moitié du personnel éducateur ne possède pas de diplôme dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou dans un domaine connexe, et l'autre moitié a un diplôme de niveau collégial ou universitaire. De plus, plusieurs éducatrices ou aides-éducatrices ont cumulé de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la garde d'enfants. En effet, 30 % du personnel éducateur possède 10 années ou plus d'expérience dans ce domaine et 26 %, entre 5 et 9 ans d'expérience. Le personnel éducateur des haltes-garderies communautaires peut par ailleurs compter sur la présence de bénévoles pour les soutenir. Au cours de l'année financière 2017-2018, les trois quarts des haltes-garderies communautaires (77 %) ont reçu le coup de main d'au moins un bénévole pour leurs activités.

Relevons également que la très vaste majorité des haltes-garderies communautaires appliquent un programme éducatif. C'est le programme élaboré par l'AHGCQ, *Je grandis en halte-garderie*, qui est le plus utilisé (45 %). Une proportion importante d'organismes (39 %) ont plutôt privilégié un programme maison ou un programme qui combine plusieurs éléments tirés de divers programmes éducatifs.

Enfin, l'enquête a permis de recueillir certaines données sur le budget dont disposent les haltes-garderies communautaires. Près de 30 % d'entre elles offrent des places gratuitement à tous les enfants : 70 % comptent donc sur la contribution des parents pour financer une partie de leurs activités. Cette contribution s'avère toutefois

relativement modeste par rapport au financement total dont elles bénéficient. En effet, pour environ 35 % des haltes-garderies communautaires, les contributions parentales représentent de 1 % à 10 % du financement total et pour 17 %, de 10 à 20 %. Par conséquent, le financement des activités de halte-garderie repose sur d'autres sources de financement parmi lesquelles se trouvent, évidemment, le Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires du ministère de la Famille, mais également, le programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) (33 %), les fondations et les sources privées (28 %), le programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) (26 %) ou encore les dons en argent (20 %).

Ce financement total, incluant la contribution des parents, ne serait toutefois pas suffisant pour couvrir l'ensemble des coûts d'exploitation des activités d'une majorité de haltes-garderies communautaires. En effet, dans environ 83 % des cas, il a été mentionné que le financement reçu (contribution des parents comprise) n'était pas suffisant pour couvrir les coûts d'exploitation de l'année financière 2017-2018. Parmi ces haltes-garderies, la plupart (94 %) ont pallié leur déficit en finançant une partie de leurs activités avec le financement de base de l'organisme qui les chapeaute, et 42 % ont diminué leurs achats de matériel ou d'équipement. Notons qu'elles ont eu recours en moins grande proportion à des solutions touchant plus directement les usagers, que l'on pense à la diminution des heures d'ouverture (15 %), à la réduction du nombre de places disponibles (15 %) ou à l'augmentation du tarif demandé aux parents (8 %).

ANNEXE – QUESTIONNAIRE



Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires

2018

À propos de l'enquête

À la demande du ministère de la Famille, qui collabore avec l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, l'Institut de la statistique du Québec (Statistique Québec) mène présentement cette enquête auprès de tous les organismes communautaires subventionnés par le ministère de la Famille.

L'objectif de l'enquête est de tracer un portrait actualisé des caractéristiques des haltes-garderies communautaires, telles que leur fonctionnement, leur clientèle, leur personnel et leur financement.

Confidentialité

Votre organisme communautaire a été sélectionné pour participer à cette enquête. Votre participation est volontaire, mais **très importante** puisqu'elle contribuera à dresser un portrait fiable et à jour du réseau des haltes-garderies.

L'Institut garantit la confidentialité des renseignements que votre organisme lui fournira dans le cadre de cette enquête.

Assistance

Pour toute assistance, veuillez communiquer avec la Direction de la gestion de la collecte au numéro 1 800 561-0213 ou par courriel à collecte@stat.gouv.qc.ca

Section A Caractéristiques de l'organisme

Pour commencer, voici quelques questions générales sur votre organisme.

A1 À quel ministère votre organisme est-il rattaché (ministère qui fournit le financement pour votre mission de base) ?

- Ministère de la Famille
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Autre, précisez : _____

A2 Quels sont vos secteurs d'activité ?

| | Oui | Non |
|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) Famille | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Femmes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Immigration | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Éducation populaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Alphabétisation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Loisirs communautaires | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Cuisine collective | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Action bénévole | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| i) Autres, précisez : _____ | | |

→ Si vous avez répondu plus d'un « oui » à la question A2, passez à la question A3 ; sinon, passez à la question A4.

A3 Quel est votre principal secteur d'activité ?

- Famille
- Femmes
- Immigration
- Éducation populaire
- Alphabétisation
- Loisirs communautaires
- Cuisine collective
- Action bénévole
- Autre, précisez : _____

A4 Depuis quelle année votre organisme offre-t-il des activités de halte-garderie ?

Année : _____

Section B Caractéristiques de l'offre d'activités de halte-garderie

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de votre halte-garderie.

La prochaine section porte sur les caractéristiques de l'offre d'activités de halte-garderie de votre organisme. Commençons par des questions portant sur l'horaire de la halte-garderie et sur les modalités de réservation.

B1 De façon générale, indiquez les périodes d'ouverture de la halte-garderie pour chaque jour de la semaine.

| | Matin | Après-midi | Soir |
|-------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) Lundi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Mardi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Mercredi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Jeudi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Vendredi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Samedi | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Dimanche | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

B2 En moyenne, combien d'heures par semaine la halte-garderie est-elle ouverte ?

_____ heures par semaine

B3 La halte-garderie ferme-t-elle ses portes au cours de l'été ?

- Oui
 Non → [Passez à la question B5](#)

Vous pouvez répondre en jours ou en semaines.

B4 Durant combien de jours ou semaines la halte-garderie est-elle fermée durant l'été ?

_____ jours _____ semaine(s)

Période qui se déroule généralement de la mi-décembre à la mi-janvier.

B5 La halte-garderie ferme-t-elle ses portes au cours de la période des fêtes ?

- Oui
 Non → [Passez à la question B7a](#)

Veuillez inclure les jours fériés. Vous pouvez répondre en jours ou en semaines.

B6 **Durant combien de jours ou semaines la halte-garderie est-elle fermée durant la période des fêtes ?**

_____ jours _____ semaine(s)

B7a **La halte-garderie ferme-t-elle ses portes durant d'autres périodes que l'été ou la période des fêtes ?**

- Oui
 Non → [Passez à la question B8](#)

Vous pouvez répondre en jours ou en semaines.

B7b **Durant combien de jours ou semaines la halte-garderie est-elle fermée durant ces autres périodes ?**

_____ jours _____ semaine(s)

B8 **Dans votre halte-garderie, les enfants peuvent-ils être accueillis...**

| | Oui | Non |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) à la journée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) à la demi-journée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) à l'heure ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

B9 **Avez-vous fixé un nombre maximal d'heures de fréquentation par semaine par enfant ?**

- Oui, précisez : _____ heures/semaine
 Non

B10 **En général, les parents doivent-ils réserver à l'avance la place de leurs enfants à la halte-garderie ?**

- Oui
 Non → [Passez à la question B13](#)

B11 **Quelles sont les différentes modalités de réservation possibles, selon le cas ?**

| | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a) Réservation au début de chaque session (ex. : septembre, janvier) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Réservation au moins un mois à l'avance | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Réservation au moins une semaine à l'avance | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Réservation quelques jours à l'avance (moins d'une semaine) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Autres, précisez : _____ | | |

B12 **S'il reste des places disponibles, les parents peuvent-ils obtenir une place le jour même ?**

- Oui
 Non

B13 **En moyenne, quel est le nombre maximal d'enfants que la halte-garderie peut accueillir dans un même bloc horaire ?**

enfants maximum par bloc horaire

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez au principal point de service de la halte-garderie.

Le principal point de service est celui qui accueille le plus grand nombre d'enfants dans une année.

Les prochaines questions portent sur le programme éducatif, les installations et les repas.

B14 **Quel programme éducatif est appliqué dans votre halte-garderie ?**

- Accueillir la petite enfance (ministère de la Famille)
- Je grandis en halte-garderie (Association des haltes-garderies communautaires du Québec)
- Jouer, c'est magique
- L'enfance animée
- Jeux d'enfants... Apprendre avec toi
- Brin d'ami
- Bébé futé
- Programme maison ou combinaison de plusieurs programmes éducatifs
- Autre, précisez :
- Aucun programme éducatif

B15 **Où se situent les locaux de votre halte-garderie ?**

- Dans votre organisme communautaire
- Dans un autre organisme communautaire
- Dans une salle paroissiale ou un sous-sol d'église
- Dans une école
- Autre, précisez :

B16 **Votre organisme est-il propriétaire des locaux utilisés par la halte-garderie ?**

- Oui
- Non, les locaux sont loués
- Non, les locaux sont prêtés par un tiers (sans frais de location)

B17 **Quel énoncé décrit le mieux les locaux utilisés par votre halte-garderie ?**

- Ils sont réservés exclusivement à la halte-garderie.
- Ils sont réservés à la halte-garderie durant ses heures d'ouverture et peuvent être utilisés à d'autres fins lorsqu'elle est fermée.
- Ils sont partagés, c'est-à-dire qu'ils accueillent d'autres activités durant les heures d'ouverture de la halte-garderie.

B18 **Votre halte-garderie a-t-elle accès à une cour extérieure où peuvent jouer les enfants ?**

- Oui
- Non

B19 Est-ce qu'un parc public est accessible à moins de 10 minutes de marche de votre halte-garderie ?

Oui

Non

B20 En général, la halte-garderie est-elle ouverte sur l'heure du dîner ?

Oui, toujours

Oui, quelques fois

Non → [Passez à la question B22](#)

B21 En général, les repas sont-ils fournis par votre organisme ?

Oui

Non

B22 En général, les collations sont-elles fournies par votre organisme ?

Oui

Non

Section C Caractéristiques de la clientèle de la halte-garderie et de la demande

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de la halte-garderie.

La prochaine section porte sur les caractéristiques de la clientèle de la halte-garderie et de la demande. Débutons par des questions concernant les enfants qui fréquentent la halte-garderie.

C1 En moyenne, combien d'enfants sont présents à la halte-garderie dans un même bloc horaire ?

_____ enfants en moyenne par bloc horaire

Ne pas calculer le même enfant plus d'une fois.

C2 Au cours de la dernière année financière (2017-2018), combien d'enfants la halte-garderie a-t-elle accueillis ?

_____ enfants

C3 Au cours de la dernière année financière (2017-2018), avez-vous reçu des enfants de familles immigrantes, toutes catégories confondues ?

Oui

Non → [Passez à la question C7](#)

C4 Environ quelle proportion représentent ces enfants sur l'ensemble des enfants accueillis à la halte-garderie ?

Moins de 25 %

De 25 % à moins de 50 %

De 50 % à moins de 75 %

75 % et plus

C5 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), avez-vous reçu des enfants de parents réfugiés ou de demandeurs d'asile ?**

- Oui
- Non → [Passez à la question C7](#)

C6 **Environ quelle proportion représentent ces enfants sur l'ensemble des enfants accueillis à la halte-garderie ?**

- Moins de 25 %
- De 25 % à moins de 50 %
- De 50 % à moins de 75 %
- 75 % et plus

Enfant qui présente, quant à son développement global, un ou plusieurs indices de trouble, identifié ou non, qui requiert une intervention. Cette intervention peut consister à adapter l'approche auprès de l'enfant, l'environnement aux besoins de ce dernier ou les activités faites avec lui.

C7 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), avez-vous reçu des enfants ayant des besoins particuliers ?**

- Oui
- Non → [Passez à la question C9](#)

C8 **Environ quelle proportion représentent ces enfants sur l'ensemble des enfants accueillis à la halte-garderie ?**

- Moins de 25 %
- De 25 % à moins de 50 %
- De 50 % à moins de 75 %
- 75 % et plus

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de la halte-garderie.

Les questions qui suivent concernent les caractéristiques des groupes d'enfants dans votre halte-garderie.

C9 **Votre halte-garderie accueille-t-elle des enfants de...**

| | Oui | Non |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) moins de 18 mois (poupons) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) 18 mois à moins de 4 ans ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) 4 à 5 ans ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) 6 ans ou plus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

C10 **Comment regroupez-vous les enfants dans votre halte-garderie ?**

- En groupes multiâge → [Passez à la question C11](#)
- Par groupes d'âge → [Passez à la question C12](#)
- Par groupes d'âge (ex. : poupons) **et** en groupes multiâge (ex. : 18 mois et plus)
↳ [Passez à la question C11 et ensuite à la question C12](#)

Par adulte, on entend les éducatrices, les aides-éducatrices et les bénévoles, s'il y a lieu.

C11 **En général, quel est le ratio enfants-adulte à la halte-garderie dans les groupes multiâge ?**

_____ enfants par adulte

→ Si vous avez répondu « En groupes multiâge » à la question C10, passez à la question C13

C12 **Quel est le ratio enfants-adulte à la halte-garderie pour chaque groupe d'âge ?**

| | Enfants par adulte | Ne s'applique pas |
|-----------------------------|--------------------|--------------------------|
| a) 0 à 18 mois (poupons) | _____ | <input type="checkbox"/> |
| b) 18 mois à moins de 4 ans | _____ | <input type="checkbox"/> |
| c) 4 ans et plus | _____ | <input type="checkbox"/> |

C13 **Parmi les partenaires suivants, lesquels ont déjà dirigé des enfants vers votre halte-garderie ?**

| | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a) CLSC (CIUSSS) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Centres jeunesse | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Hôpitaux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Écoles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Autres organismes communautaires | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) CPE ou autres services de garde | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Autres, précisez : _____ | | |

C14 Pour quelles raisons les parents ont-ils recours aux services de votre halte-garderie ?

| | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a) Pour participer à des activités de formation liées à leurs rôles en tant que parents <i>Par exemple, besoins et soins du nouveau-né ou du jeune enfant, enrichissement de l'expérience parentale, vie avec un adolescent.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Pour participer à des activités d'intégration sociale <i>Par exemple, cafés-rencontres, repas collectifs, vie associative et vie démocratique de l'organisme.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Pour participer à une intervention particulière d'un tiers <i>Par exemple, rencontre portant sur l'intervention de l'école auprès de son enfant ou de son adolescent, rencontre dans le cadre du programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Pour participer à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle <i>Par exemple, services d'aide à l'emploi, projets de préparation à l'emploi.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Pour favoriser leur socialisation ou celle des enfants <i>Par exemple, parents en congé parental ou à la maison avec leur enfant, familles nouvellement arrivées dans le quartier.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Pour obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants <i>Le répit parental est un congé offert aux parents dans le but de les aider à assumer les soins et l'éducation de leurs enfants.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Pour répondre à un besoin de dépannage <i>Par exemple, parent qui ne peut garder son enfant avec lui en raison de la maladie, d'un rendez-vous urgent, de l'aide qu'il doit apporter à un proche.</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Autre, précisez : _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

→ Si vous avez répondu plus d'un « oui » à la question C14, passez à la question C15 ; sinon, passez à la section D

C15 **Quelle est la principale raison pour laquelle les parents ont recours aux services de votre halte-garderie ?**

- Pour participer à des activités de formation liées à leurs rôles en tant que parents
- Pour participer à des activités d'intégration sociale
- Pour participer à une intervention particulière d'un tiers
- Pour participer à des activités de francisation ou d'intégration professionnelle
- Pour favoriser leur socialisation ou celle des enfants
- Pour obtenir un moment de répit temporaire pour leur mieux-être et pour celui de leurs enfants
- Pour répondre à un besoin de dépannage
- Autre, précisez : _____

Section D Caractéristiques du personnel de la halte-garderie

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de la halte-garderie.

Ne pas inclure les bénévoles.

Les questions qui suivent portent sur les caractéristiques du personnel de la halte-garderie.

D1 Combien d'éducatrices ou d'aides-éducatrices travaillent actuellement à votre halte-garderie ?

éducatrices ou aides-éducatrices

D2 Pour chaque membre du personnel éducateur qui travaille à votre halte-garderie, veuillez répondre aux quatre questions suivantes :

- a) **Est-ce une éducatrice ou une aide-éducatrice ?**
L'éducatrice planifie, organise et met en application le programme éducatif. L'aide-éducatrice appuie l'éducatrice dans la mise en application du programme éducatif.
- b) **Cette personne travaille-t-elle à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) à la halte-garderie ?**
- c) **Quel est le plus haut diplôme obtenu par cette personne dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou tout autre domaine connexe ?**
Exemples de domaines connexes : petite enfance, éducation spécialisée, travail social, éducation préscolaire, adaptation préscolaire et sociale, psychoéducation, psychologie. Inscrire le diplôme le plus élevé obtenu, que ce soit au Québec ou ailleurs (en tenant compte de l'équivalence des diplômes).
- d) **Combien d'années d'expérience (équivalent temps plein) cette personne a-t-elle cumulées dans le domaine de la garde d'enfants (dans votre halte-garderie et ailleurs).**

| | a) Éducatrice ou aide-éducatrice ? | b) Temps plein ou temps partiel ? | c) Plus haut diplôme obtenu dans le domaine de l'éducation à l'enfance ou tout autre domaine connexe ? | d) Nombre d'années d'expérience (équivalent temps plein) cumulées dans le domaine de la garde d'enfants ? |
|-------------------|-------------------------------------|---|--|---|
| Choix de réponses | 1. Éducatrice 2. Aide-éducatrice | 1. Temps plein (30 heures et plus) 2. Temps partiel (moins de 30 heures) | 1. Aucun diplôme dans ces domaines 2. Attestation d'études collégiales (AEC) 3. Certificat d'études collégiales (CEC) 4. Diplôme d'études collégiales (DEC) 5. Diplôme d'études universitaires (certificat, mineure, majeure) 6. Diplôme d'études universitaires (baccalauréat) 7. Diplôme d'études universitaires de cycles supérieurs (diplôme d'études supérieures spécialisées [DESS], maîtrise, doctorat, postdoctorat) 8. Autre, précisez | 1 an ou moins 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans 6 ans 7 ans 8 ans 9 ans 10 à 14 ans 15 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 ans et plus |

| | | | | |
|------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Personne 1 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 2 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 3 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 4 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 5 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 6 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 7 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Personne 8 | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Considérez tous les bénévoles, peu importe le nombre d'heures travaillées.

D3 Au cours de la dernière année financière (2017-2018), combien de bénévoles ont travaillé dans votre halte-garderie ?

D4 La coordination de la halte-garderie est-elle assumée par la responsable de l'organisme communautaire ?

- Oui → [Passez à la section E](#)
 Non

D5 Qui en assume la coordination ?

- La personne responsable de la halte-garderie
 La personne responsable du volet Famille-petite enfance
 Autre, précisez :

D6 Cette personne assume-t-elle également le rôle d'éducatrice à la halte-garderie ?

- Oui
 Non

Section E Budget de la halte-garderie

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de la halte-garderie.

Nous arrivons à la dernière section du questionnaire. Voici quelques questions portant sur le budget de votre halte-garderie.

E1 Au cours de la dernière année financière (2017-2018), quelles ont été les sources de financement destinées spécifiquement aux activités de votre halte-garderie ?

| | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a) Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires (ministère de la Famille) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Subvention salariale (Emploi-Québec) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Fondations ou sources privées (ex. : Avenir d'enfants) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Dons en argent | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Collecte de fonds | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Autres, précisez : <input type="text"/> | | |

Ne tenez pas compte des frais déboursés par les parents.

E2 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), si vous considérez l'ensemble des revenus provenant de toutes les sources de financement, quel a été le montant total reçu pour votre halte-garderie ?**

_____ \$

E3 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), quel a été le montant total reçu provenant de la contribution des parents ?**

_____ \$

Aucun, les places sont gratuites

E4 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), si vous considérez l'ensemble des dépenses effectuées (ex. : salaire, locaux, matériel, etc.), quels ont été les coûts d'exploitation réels de la halte-garderie ?**

_____ \$

E5 **Au cours de la dernière année financière (2017-2018), est-ce que la totalité des montants reçus pour financer les activités de votre halte-garderie (sources de financement et contributions des parents) a permis de couvrir les coûts réels d'exploitation ?**

Oui → [Passez à la question E7](#)

Non

E6 **Comment avez-vous pallié cette situation déficitaire ?**

Oui Non

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| a) En diminuant les heures d'ouverture de la halte-garderie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) En réduisant le nombre de places disponibles (réduction du personnel) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) En diminuant les achats de matériel ou d'équipement pour la halte-garderie | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) En augmentant le tarif demandé aux parents | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) En finançant une partie des activités de la halte-garderie avec le financement de base de l'organisme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) En réduisant d'autres services offerts par l'organisme | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) Autre, précisez : _____ | | |

Pour les haltes-garderies ayant plus d'un point de service : Pensez à l'ensemble des points de service de la halte-garderie.

Les dernières questions concernent la tarification des activités de halte-garderie.

E7 **Les parents doivent-ils être membres de l'organisme pour avoir accès aux activités de la halte-garderie ?**

Oui

Non

→ Si vous avez répondu « Aucun » à la question E3, passez à « Fin du questionnaire ».

E8 Actuellement, quel est le tarif standard qu'un parent doit déboursier pour utiliser les services de la halte-garderie ?

| | Tarif | Ne s'applique pas |
|----------------------|----------------------|--------------------------|
| a) À l'heure | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) À la demi-journée | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) À la journée | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) À la semaine | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Au mois | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) À la session | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> |

E9 Avez-vous des tarifs particuliers...

| | Oui, tarif réduit | Oui, place gratuite | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) pour les enfants d'une même famille qui fréquentent la halte-garderie ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Si vous avez répondu « Oui » à la question E7, passez à la question E9c | | | |
| b) pour les membres de votre organisme ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) pour les participants aux activités de votre organisme ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) pour les bénévoles de votre organisme ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) pour les enfants issus de l'immigration ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) pour les familles ayant une référence provenant d'un organisme offrant des services psychosociaux (CLSC, centres jeunesse, etc.) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| g) pour les enfants ayant des besoins particuliers ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) qui tiennent compte du revenu des familles ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| i) Autre, précisez : <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Fin du questionnaire

Cela met fin au questionnaire de l'Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018. Statistique Québec vous remercie pour votre collaboration et pour le temps que vous nous avez consacré.

Le rapport de l'*Enquête québécoise sur les activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires 2018* dresse un portrait québécois de ce type de service, qui offre des périodes de garde occasionnelles ou temporaires aux familles ayant de jeunes enfants. Les données ont été recueillies à l'automne 2018 auprès de 227 organismes communautaires.

Le rapport fournit de l'information sur les organismes qui offrent les activités de halte-garderie, notamment sur leurs secteurs d'activités et leur répartition régionale. On y trouve aussi des renseignements sur les caractéristiques des haltes-garderies, soit la clientèle, le personnel, le fonctionnement et le budget.

Cette enquête vise à fournir des renseignements fiables et actualisés qui seront utiles aux décideurs, aux acteurs œuvrant auprès des familles et à toutes autres personnes qui s'intéressent aux services de garde occasionnelle.